Comité Régional Midi-Pyrénées Natation Estivale

Programme sportif 2014

Équipe Midi-Pyrénées 2013

Table des Matières

Table des Matières 1
Les mots des Présidents 2
Préambule 3
Contacts utiles 4
Calendrier 2014 5
La saison d'un seul coup d'œil 6
Catégories d'âge 7
Règlements Généraux 8
Ecole de Natation Française 11
Classement National des clubs d'été 13
Officiels des clubs de Natation Estivale 14
Formations ENF et officiels 16
Meeting Sprint 17
Challenge Yvette Andrada 18
Challenge Yvette Andrada (Programme) 19
Meeting régional de demi-fond 20
Coupe Régionale Interclubs Minimes et plus jeunes, et Triathlon 21
Coupe Régionale Interclubs Minimes et plus jeunes, et Triathlon (Programme) 22
Pentathlon 23
Championnats Interclubs Toutes Catégories 24
Championnats Interclubs (Programme) 25
Pass'Sports de l'eau 26
Critériums des Pyrénées 27
Championnats des Pyrénées 28
Championnats des Pyrénées (Programme 1ère journée) 29
Championnats des Pyrénées (Programme 2ème journée) 30
Coupe de France des Régions 31
Annexes 32
Records des Pyrénées Garçons 33
Records des Pyrénées Garçons (suite) 34
Records des Pyrénées Filles 35
Records des Pyrénées Filles (suite) 36
Règlements nationaux 37
Fiches d'engagement Super Trophée Sprint 39
Tableau des temps de qualification des Championnats des Pyrénées 40

Les mots des Présidents

Chers amis,

La saison sportive 2013-2014 va bientôt débuter pour la « natation estivale » chère au Comité Midi-Pyrénées de Natation.
Permettez-moi de revenir sur la saison dernière avec deux points particuliers.

1 - L'organisation de la coupe de France des régions de natation estivale à SOUILLAC en août. Placée sous le signe de la convivialité du respect et de la compétition, cette manifestation a été un réel succès. Les nombreux témoignages arrivés en attestent. Merci au club de SOUILLAC pour cette organisation quasi parfaite qui a conforté le choix du Comité Midi-Pyrénées de Natation

2 - L'organisation du « pass'sports de l'eau » et du « pass'compétition » indispensables à notre natation estivale. Beaucoup de grincements de dents pour des clubs qui n'avaient pas pris en compte cette exigence de la Fédération Française de Natation. Je voudrai repréciser ici les dispositions particulières pour les clubs de natation estivale : Les licenciés des clubs de natation estivale peuvent passer les tests ENF tout au long de l'année, indépendamment de la période de pratique propre à ces clubs, à la condition qu'ils soient licenciés lors du passage du test ENF et que les dispositions réglementaires relatives à l'ENF soient respectées.

Je voudrais aussi, vous livrer une piste de réflexion concernant les évolutions des équipements sportifs utilisés par la natation estivale :

Pourrions-nous (comité régional, comités départementaux et clubs) proposer à nos collectivités, de voir nos bassins vieillissants se transformer à moindre cout en bassin nordique, ouverts 6 à 8 mois par an. (question écologie le bassin nordique gagne à tous les coups, chauffer le bassin en extérieur est moins énergivore que chauffer une salle entière. Le revêtement en inox permet de conserver la chaleur, et l'inertie thermique de l'eau étant plus importante que celle de l'air, l'eau reste chaude plus longtemps).
Nous aurons le temps d'en parler sur les bords des bassins ensoleillés.

Un grand merci aux nombreux bénévoles (dirigeants, officiels, éducateurs) de nos clubs qui font vivre notre natation estivale en Midi-Pyrénées.

Un grand merci à la Commission « natation estivale » qui a concocté ce nouveau programme sportif.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une bonne saison de natation estivale, où les sourires, la convivialité, le respect, le professionnalisme, le plaisir, les échanges et les performances seront sans nul doute présentes.

Bernard Dalmon
Président du Comité régional de natation Midi-Pyrénées

2014, année de transition

Après l'obligation faite aux jeunes nageurs nés en 2004 de posséder le Pass'compétition pour participer aux compétitions du programme nationa , des modifications vont intervenir pour l'année 2014.

Une refonte complête du Challenge Yvette Andrada a été adoptée, cette journée réservée aux plus jeunes se déroulera uniquement en relais.
Ce changement est une application de la proposition de la Direction Technique Nationale qui souhaite que l'on fasse plus de ludique et moins de « championnite ».

Un autre changement notable cette saison, comme d'autres sports avant nous, la natation met en place des relais mixtes.

L'objectif de ces changements est de donner une nouvelle dynamique à la Natation Estivale.

Cette saison la Coupe de France des Régions se déroulera à Saint Palais (64).
Ce sera la dernière avec son programme actuel, la commission fédérale ayant adopté pour 2015 de nombreuses modifications : des 50 mètres dans toutes les nages ainsi que des relais mixtes au quatre fois deux cent mètres nage libre et au douze fois cinquante mètres nage libre.
Espérons qu'au Pays Basque la sélection Pyrénéenne fasse encore mieux qu'à Souillac où elle est montée sur la troisième marche du podium.

Pour terminer, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison estivale avec beancoup de soleil,, de nombreux nageurs et une ambiance des plus chaleureuses autour des bassins.

Jean-Pierre Cusinato
Président de la Commission régionale de Natation Estivale

Préambule

Vous tenez entre les mains le Programme Sportif 2014 des compétitions de Natation Estivale de Midi-Pyrénées. Lisez **soigneusement** chaque règlement et n'hésitez pas à contacter (téléphone, mail,…) l'un des responsables pour des précisions supplémentaires.

Voici quelques points qui ont été précisés lors de la réunion générale des clubs d'été qui a préparé ce Programme :

- Les clubs d'été ont la possibilité de participer aux Championnts départementaux d'été, chacun dans son département.

- Pour le Meeting Sprint, les finales de l'après-midi se feront par catégories (voir règlement).

- Le Challenge Andrada a été complètement rénové. Il n'y a plus que des épreuves de relais. Bien lire le règlement, en particulier du dernier relais.

- Comme la saison passée, au Championnat de demi-fond, les nageurs des catégories minimes et plus âgés auront la possibilité d'opter pour un 800 mètres nage libre, ou un combiné 400 mètres nage libre / 400 mètres 4 nages.

- Pour la Coupe IC 15 ans et -, les équipes bannières seront classées avec les autres. Les performances individuelles des nageurs seront enregistrées et homologuées (sous réserve d'être titulaire du Pass'Compétition pour les nageurs nés en 2004 et après).

- Triathlon : l'épreuve du 100 mètres 4 nages a été rajoutée.

- Pour les nageurs nés en 2004 et après, seules seront homologuées les performances des nageurs titulaires du Pass'Compétition.

- Des séries de Pass'Compétition pourront être organisées à chaque compétition régionale avant le début des épreuves, et en fonction des inscriptions envoyées par les clubs au responsable informatique de la compétition au minimum 48 heures avant le jour de la compétition. Ne pourront participer à ces séries que les nageurs titulaires du Pass'Sports de l'eau.

- Pour les défilés des Critériums, les clubs désirant faire leur passage sur une musique personnalisée devront fournir celle-ci au minimum **huit jours auparavant** au secrétariat de la compétition précédente ou l'envoyer à cette date à Didier Meslet par mail (format MP3 souhaité).

- Toutes les compétitions pourront être suivies sur le direct live FFN à l'adresse : http://www.liveffn.com/cgi-bin/liste_live.php.

Rappels :
A chaque compétition, une session de formation d'officiels C peut être organisée. Les candidats doivent se faire connaître au moins trois jours avant à l'adresse **officiels@mpffn.fr**. Un candidat doit être âgé de 14 ans au moins et être licencié à la FFN pour la saison en cours.
Tous les officiels du jury seront tenus d'assister à une réunion technique en présence du juge-arbitre et du délégué, ainsi que de **participer aux essais des chronomètres**, quel que soit leur poste d'affectation par la suite.

Contacts utiles

Club	Correspondants mail	Adresse électronique
Club de Bretenoux-Biars	NADAUD Alain	alainnadaud@orange.fr
Club de Castelsarrasin	PAYEN Cyril	payen.t@wanadoo.fr
Club de Decazeville	DALMON Bernard	bernard.dalmon@defi12.com
Club de Figeac	MOUILLAUD Thierry	mouillaud.thierry@meshnet.fr
	COURNAC Ludovic	lud.coucou@orange.fr
Club de Fleurance	GAURAN Maryse	
	CUSINATO Jean-Pierre	jean-pierre.cusinato@orange.fr
Club de Gourdon	ROBINET Eliane	elianerobinet@wanadoo.fr
	DE TERWANGNE Serge	serge.deterwangne@gmail.com
Club de Gramat	GRATIAS Claudine	claude.gratias@orange.fr
Club de Lafrançaise	CARRARA Ghislaine	francis.carrara@wanadoo.fr
	MESLET Didier	didier.meslet@wanadoo.fr
Club de l'Isle-Jourdain	JOBELOT Christian	chjobelot@gmail.com
Club de Marcillac-Vallon	POUGET Sylviane	pouget.thierry@wanadoo.fr
	GUILBAUD Yvan	yvan.guilbaud@wanadoo.fr
Club de Puy l'Evêque	BOUDET Suzanne	vignegrande@orange.fr
Club de Revel	ALGANS Cathy	cathy.algans@orange.fr
Club de Saint Céré	PESTEIL Christine	joel.diala@wanadoo.fr
	BERGOUGNOUX Virginie	virginiebergougnoux@voila.fr
Club de Souillac	Fabrice CAMBONIE	cf.natation@orange.fr

Commission régionale	Adresse électronique
CAMBONIE Fabrice	cf.natation@orange.fr
CUSINATO Jean-Pierre	jean-pierre.cusinato@orange.fr
FAUX René	renefaux46@gmail.com
GRATIAS Claudine	claude.gratias@orange.fr
JOYEUX Jean-Claude	jc.joyeux@orange.fr
MESLET Didier	didier.meslet@wanadoo.fr
MOUILLAUD Thierry	mouillaud.thierry@meshnet.fr
NADAUD Alain	alainnadaud@orange.fr
RIVALS Christophe	christophe.rivals0563@orange.fr
ROBINET Eliane	elianerobinet@wanadoo.fr
TREMOUILLES Jean-Pierre	tremouilles.jean-pierre@wanadoo.fr

La Natation Estivale Pyrénéenne sur le WEB :
http://natestiv. free.fr /

Calendrier 2014

Samedi 17 mai 2014 à Cahors
Formation ENF 1, 2 et 3
Formation et recyclage officiels B et C

Samedi 28 et/ou dimanche 29 juin (25 mètres ou 50 mètres)
Championnats départementaux été (à voir dans les départements)

Dimanche 6 juillet à Gramat (25 mètres – 6 couloirs)
Meeting Sprint

Dimanche 13 juillet à Decazeville (25 mètres – 6 couloirs)
Challenge Andrada

Dimanche 20 juillet à Saint Céré (25 mètres – 5 couloirs)
Meeting de demi-fond

Dimanche 27 juillet à Castelsarrasin (25 mètres – 5 couloirs)
Coupe Interclubs minimes et -
Triathlon cadets, juniors, seniors

Dimanche 3 août à Fleurance (25 mètres – 5 couloirs)
Pentathlon

Dimanche 10 août à Puy l'Evêque (25 mètres – 5 couloirs)
Championnats Interclubs Toutes Catégories

Vendredi 15 août à Decazeville et Fleurance
Pass'Sports de l'eau

Dimanche 17 août à Gourdon (25 mètres – 5 couloirs)
Critériums des Pyrénées

Samedi 23 et dimanche 24 août à Souillac (25 mètres – 5 couloirs)
Championnats des Pyrénées

Samedi 30 et dimanche 31 août à Saint Palais (64) (25 mètres – 5 couloirs)
Coupe de France des régions de Natation Estivale

Samedi 6 septembre à Fleurance (25 mètres – 5 couloirs)
Coupe du Gers

La saison d'un seul coup d'œil

Compétition	Date et lieu	Catégories concernées						
		Avenir 2005 et +	Poussins 2003/2004	Benjamins 2001/2002	Minimes 1999/2000	Cadets 1997/1998	Juniors 1994/1995/1996	Seniors 1993 et -
Meeting Sprint	6 juillet 2014 Gramat			oui	oui	oui	oui	oui
Challenge Andrada (poussins-benjamins)	13 juillet 2014 Decazeville	oui	oui	oui				
Demi-Fond régional	20 juillet 2014 Saint Céré	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Coupe Minimes et -	27 juillet 2014 Castelsarrasin	oui (sous condition)	oui	oui	oui			
Triathlon	27 juillet 2014 Castelsarrasin					oui	oui	oui
Pentathlon	3 août 2014 Fleurance			oui	oui	oui	oui	oui
Championnats Interclubs	10 août 2014 Puy l'Evêque	oui (sous condition)	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Pass'sports de l'eau	15 août 2014 Decazeville Fleurance	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Critériums des Pyrénées	17 août 2014 Gourdon	oui	oui	oui				
Championnats des Pyrénées (1)	23 août 2014 Souillac			oui	oui	oui	oui	oui
Championnats des Pyrénées (2)	24 août 2014 Souillac			oui	oui	oui	oui	oui
Coupe de France des régions	30 et 31 août 2014 Saint Palais (64)				oui (sous condition)	oui (sous condition)		

Catégories d'âge

En rouge, les catégories pour lesquelles le Pass'Compétition est obligatoire pour l'homologation des performances.

	Age	Année
Avenir	**9 ans et moins**	**2005 et plus**
Poussin 1ère année	**10 ans**	**2004**
Poussin 2ème année	11 ans	2003
Benjamin 1ère année	12 ans	2002
Benjamin 2ème année	13 ans	2001
Minime 1ère année	14 ans	2000
Minime 2ème année	15 ans	1999
Cadet 1ère année	16 ans	1998
Cadet 2ème année	17 ans	1997
Junior 1ère année	18 ans	1996
Junior 2ème année	19 ans	1995
Junior 3ème année	20 ans	1994
Senior	21 ans et plus	1993 et moins

La Natation Estivale Pyrénéenne sur le WEB :
http://natestiv. free.fr /

Règlements Généraux

1 - Conditions de participation :

Les épreuves sont ouvertes à tous les nageurs du Comité des Pyrénées régulièrement licenciés dans un club de Natation Estivale (**y compris pour les prises de temps autorisées - voir article 9**).
Aucun engagement ne sera pris durant les compétitions.
Il est recommandé à chaque club de disposer d'un nombre suffisant d'accompagnateurs pour encadrer les nageurs durant la compétition.

2 - Dépôt des licences :

Pour participer à une épreuve, un nageur devra être licencié en application de l'article 19 des règlements administratifs du règlement intérieur fédéral. Les licences seront oblitérées par le Comité régional jusqu'au vendredi midi.
Après inscription sur le site Extranat, **la licence devra être oblitérée** par envoi du bordereau et du chèque correspondant au Comité Régional.
Un mail devra parvenir au Comité Régional, **exclusivement à l'adresse muriel@mpffn.fr**, et contenir les informations suivantes :
- numéro de bordereau
- banque et numéro du chèque de règlement

Simultanément, un courrier postal devra être envoyé au Comité Régional, courrier postal contenant le bordereau de licences et le chèque correspondant.
Il est demandé de ne faire qu'un envoi par semaine *dans la mesure du possible*.

2 bis - Règlement des transferts :

Pour effectuer un transfert, le club d'accueil devra enregistrer le licencié sur la base Extranat.

Un mail sera automatiquement généré et envoyé simultanément au club d'origine, au comité régional quitté et au comité régional d'accueil du licencié. Ce dernier a huit jours pour effectuer une réclamation pour suspendre la procédure de transfert. Au delà de ce délai, la licence sera homologuée dans le club d'accueil.

3 - Officiels :

Tout club participant à une compétition régionale devra présenter un ou plusieurs officiels A, B ou C.
La liste des officiels participant à une compétition doit être transmise au moins trois jours avant la tenue de la compétition au club organisateur (mail ou téléphone).

4 - Cahier des charges du club organisateur d'une compétition :

Le club organisateur, sous le couvert du Comité des Pyrénées, prend à sa charge :
L'équipement du bassin pour la compétition suivant les règlements de la FFN :
- lignes d'eau,
- barrières de protection,
- lignes de virages et corde de faux départ,
- sonorisation avec micro pour la chambre d'appel,
- podium pour la remise des récompenses,
- plage de départ équipée de sièges pour les nageurs et les chronométreurs, avec tables et abris (soleil ou pluie).
- **un (ou plusieurs) panneau(x) d'affichage pour le tableau des records des Pyrénées et les résultats imprimés au cours de la journée**

La chambre d'appel sera délimitée et couverte.
L'infirmerie sera ouverte sous la responsabilité d'un personnel qualifié (médecin, maître-nageur,...).
Le club organisateur doit fournir en outre :
– du personnel pour le secrétariat de plage (pour la journée),
– une ou deux personnes pour l'aide au secrétariat informatique (pour la journée),
– des boissons pour les officiels.

Le bassin sera disponible et préparé 1 h 30 avant le début des épreuves.

Pour les compétitions importantes, penser à inviter :
Le Maire, le Président du Comité Régional de Natation, le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, le Président du Comité Départemental de Natation, le Conseiller Général du canton,...

5 - Records régionaux de Natation Estivale :

Un tableau des records de Natation Estivale est tenu et est régulièrement mis à jour.
Les records individuels seront considérés par année d'âge de 9 ans et moins, à 18 ans et plus ; les records de relais seront considérés par *catégorie d'âge* (d'après les catégories d'âge fédérales).
Pour qu'un record de Natation Estivale soit valable, il devra remplir certaines conditions :

- le record devra obligatoirement être battu au cours d'une rencontre officielle homologuée dans la période du 1er mai au 15 septembre.
- le nageur devra être chronométré par au moins deux chronométreurs titulaires d'une carte d'officiel ou par le chronométrage électronique.
- un nageur issu de bassin d'hiver ou venant de l'étranger ne pourra prétendre battre un record qu'après trois saisons complètes *d'appartenance exclusive* à un club de Natation Estivale.
- de même, dans une équipe de relais, tous les nageurs devront appartenir de *manière exclusive* à un club de Natation Estivale depuis au moins trois ans.

Pour chaque record battu, le nageur ou l'équipe recevra un diplôme de Meilleure Performance Régionale le jour de la compétition ou le dimanche suivant.
La mise à jour des records se faisant manuellement, **les entraîneurs et dirigeants constatant la chute d'un record par l'un de leurs nageurs ou l'une de leurs équipes devront le signaler au secrétariat de la compétition.**
Au cas où deux nageurs battraient le même record le même jour, seul le meilleur temps sera retenu comme record, et seul le meilleur nageur recevra le diplôme de Meilleure Performance Régionale.
Un nageur qui égaliserait un record au centième près sera déclaré co-détenteur du record et recevra également un diplôme de Meilleure Performance Régionale.

6 - Engagements :

Tous les engagements devront être effectués directement sur Internet via le logiciel Extranat. Les fiches d'engagement ou listings seront imprimés par le Comité d'organisation.
Attention :
*Les clubs effectuant le matin des modifications à des engagements déjà enregistrés, (ajout de nageur(s), forfait(s), etc...), devront informer la saisie informatique de ces modifications **par écrit**.*

7 - Règlement sportif commun à toutes les compétitions du programme régional :

Dans toutes les compétitions sera appliquée la règle du « double départ », c'est à dire un seul faux départ autorisé par série, y compris pour les finales des Championnats de Pyrénées.
Important : Le club organisateur sera chargé de prévoir une liste d'officiels présents le jour de la compétition et contactés au préalable, liste comprenant **au minimum** deux officiels A, trois officiels B, et dix officiels C pour les bassins à 5 couloirs ou douze officiels C pour les bassins à 6 couloirs.

8 – Transmission des résultats d'une compétition et des feuilles de jury :

Les résultats de chaque compétition du programme régional seront transmis directement sur le serveur de la FFN au plus tard dans les 24 heures suivant la fin de la compétition..

9 – Prises de temps pendant les compétitions du programme régional :

Pour l'enregistrement de prises de temps lors d'une compétition, les modalités ci-dessous ont été adoptées.
Conditions de réalisation d'une prise de temps :

1. Le club désirant effectuer une prise de temps devra en avertir le juge-arbitre en tout début de compétition.
2. La prise de temps ne pourra être effectuée que dans une épreuve figurant déjà au programme de la compétition.
3. La prise de temps ne pourra être effectuée que par un nageur dont la catégorie d'âge ne figure pas au programme de la compétition (pour éviter qu'un nageur effectuant déjà le maximum d'épreuves autorisées ne fasse une prise de temps supplémentaire dans la même journée).
4. Un nageur n'aura droit d'effectuer qu'une prise de temps par réunion (demi-journée).
5. La prise de temps a pour but soit la réalisation d'un temps qualificatif (Championnats des Pyrénées, Equipe régionale), soit une tentative de record.
6. Le responsable de saisie informatique doit être avisé de la (ou des) prise(s) de temps autorisée(s) soit par mail au préalable, soit le matin avant le début des épreuves.
7. La prise de temps participera aux droits d'engagement et autres pénalités (forfaits, dépassement de temps) prévues par le règlement de la compétition, mais elle ne pourra pas participer aux finales s'il y a lieu.

Aucun engagement de prise de temps ne sera ajouté pendant la compétition

10 – Compétitions interclubs locales ou départementales :

En dehors des compétitions prévues par le programme régional, les clubs ont la possibilité de participer à des rencontres interclubs amicales locales, départementales, voire interdépartementales.
Pour que les performances soient homologuées, ces rencontres sont soumises à quelques conditions :

- elles ne doivent pas être programmées le même jour qu'une compétition du programme régional si elles concernent les mêmes catégories de nageurs
- elles doivent être inscrites au calendrier régional ou à un calendrier départemental pour la saison en cours et publiées dans le programme sportif du territoire concerné.

11 – Participation à des compétitions autres que celles prévues au programme régional :

Pendant la période réglementaire 1er mai-15 septembre, les clubs participant à des compétitions extérieures au Comité des Pyrénées devront en aviser le Comité Régional et le Comité Départemental dont ils dépendent.

La Natation Estivale Pyrénéenne sur le WEB :
http://natestiv. free.fr /

Ecole de Natation Française

La Fédération Française de Natation, sur proposition de la commission nationale des 0/6 ans, a souhaité renforcer le dispositif de l'École de Natation Française (ENF). Ce renforcement réside dans la mise en place d'un temps de formation pour tous les jeunes de notre fédération, privilégiant l'acquisition des habiletés motrices fondamentales et nécessaires à la pratique des cinq disciplines.
Au cours de ce moment de formation, le développement des habiletés motrices, issues et identifiées par les cinq disciplines, sera au cœur de nos préoccupations nationales, régionales, départementales et locales. Sur chaque territoire, nous devrons permettre à nos jeunes d'acquérir les habiletés motrices leur permettant de réussir les tests, en nous inscrivant dans une pédagogie de la réussite.
Deux nouveautés rentreront en vigueur à compter du 16 septembre 2013 :
- l'une concerne la validation du test de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau ;
- l'autre l'accession au test de l'ENF3 - Pass'compétition.

Première nouveauté

Afin de donner du sens à la pratique de nos enfants et de valoriser la démarche d'excellence qui est celle de l'ENF, la Fédération Française de Natation et le Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA) ont voulu valoriser la réussite des enfants aux tests, sans cautionner la possibilité d'échouer à deux tests. C'est pourquoi, lors de l'assemblée plénière du CIAA en date du 16 mai 2013, la réussite au test ENF2 - Pass'sports de l'eau est désormais soumise à la préparation des cinq tests, mais à la présentation et à la validation d'un minimum de trois tests au choix.

Deuxième nouveauté

L'ambition de la FFN et du CIAA est de donner un temps suffisant pour permettre à chaque enfant de se former aux problématiques sécuritaires liées à leur activité (ENF1 - Sauv'nage) et à une construction plus élaborée du nageur à partir de la multiplicité transdisciplinaire des situations pédagogiques. Celles-ci permettront un enrichissement indispensable à l'adaptation permanente du nageur au milieu aquatique ainsi qu'aux situations qu'il sera amené à rencontrer dans sa future pratique et plus largement dans sa vie de sportif pratiquant des activités aquatiques (ENF2 - Pass'sports de l'eau).
C'est pourquoi en ce qui concerne les nageurs nés en 2005, 2006 et après, seuls les enfants nés en 2005 pour la saison 2013-2014 et titulaire du test ENF2 - Pass'sports de l'eau pourront s'engager au test de l'ENF3 – Pass'compétition. Les autres ne peuvent pas accéder à un test de l' ENF3 - Pass'compétition dans une discipline.
Les comités régionaux sont invités à accompagner les clubs et les départements dans l'organisation d'un programme d'animation à vocation pluridisciplinaire. La Fédération Française de Natation proposera, à partir de la rentrée 2013, les outils pédagogiques permettant à chaque comité régional d'accompagner les structures déconcentrées dans cette démarche de l'ENF renforcée.

LES TROIS ÉTAPES DE L'ÉCOLE DE NATATION FRANÇAISE

■ **La première étape**, l' « ENF1 - Sauv'nage » - Garantir la sécurité des pratiquants. Cette première étape permet d'acquérir les compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau et une maîtrise des fondamentaux. À ce niveau, il est essentiel de préparer l'étape suivante (l'ENF2 - Pass'sports de l'eau) par l'exigence des objectifs visés. Ap- prendre à ne pas se contenter du minimum est une culture, une éducation qui favorise l'apprentissage de l'exigence.
■ **La deuxième étape,** l' « ENF2 - Pass'sports de l'eau » - Enrichir et capitaliser les habiletés motrices. Cette seconde étape certifie l'acquisition de compétences sportives diversifiées à travers la pluridisciplinarité.
Cette étape certifie l'acquisition de compétences complexes intégrées dans des environnements différents. L'exigence réclamée dans une discipline favorise son transfert dans une autre discipline.
■ **La troisième étape,** l' « ENF3 - Pass'compétition », propre à chaque fédération. Cette troisième étape garantit à son titulaire la capacité de se confronter aux autres, connaissance de la règle, maîtrise de toutes les techniques lui permettant de se confronter à « armes égales ». Il s'agit ici de ne pas confondre confrontation et performance. Cette dernière notion étant une expression intime de la personne. Le cahier des charges ENF remis aux clubs qui sollicitent l'agrément ENF fournit les éléments utiles pour garantir le bon déroulement de leurs actions, dans un cadre identique et conforme à l'esprit du concept. Il s'agit, entre autres, de garantir pour chaque titulaire d'un test de l'ENF d'une égalité de traitement et de jugement lors du passage des tests quelle que soit son appartenance fédérale.

Conditions d'agrément « École de Natation Française » (ENF)

Sont concernées :
- toute association affiliée à la Fédération Française de Natation ou à une des fédérations membres du CIAA qui souhaite adhérer au principe de l'ENF.

Les conditions :
- avoir renseigné et signé le formulaire de demande d'agrément et l'avoir envoyé à la fédération via le comité régional ;
- être à jour de l'affiliation ;
- s'engager à avoir au moins une personne titulaire de la qualification d'évaluateur ENF1, pour le test ENF1 - Sauv'nage.

L'agrément est délivré pour l'année sportive en cours, et renouvelé chaque année par tacite reconduction si les conditions requises par le cahier des charges sont respectées.

La FFN peut ne pas renouveler l'agrément en cas de manquement entraînant une incidence négative sur la crédibilité de la démarche. Les fédérations membres du Conseil Interfédéral seront informées de la décision.

Conditions d'organisation pour la FFN

■ L'ENF1 - Sauv'nage peut être organisé, sous la responsabilité d'un club FFN agréé ENF possédant au moins un titulaire de la formation d'évaluateur ENF1. Les organisations doivent être déclarées au Comité départemental qui peut dépêcher un délégué.

Information : l'ENF1 - Sauv'nage est admis par le Conseil Interfédéral des Sports Nautiques comme un test de « savoir nager » suffisant pour pratiquer les activités du nautisme. De même, le test de l'ENF1 - Sauv'Nage est reconnu par l'arrêté du 25 avril 2012 (NOR MENV1221832A) pour pratiquer les activités aquatiques et nautiques.

■ L'organisation de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau est de la responsabilité du Comité départemental. Il peut être organisé par celui-ci ou confié à un club agréé ENF possédant au moins un titulaire de la formation d'évaluateur ENF2. Le passage de test se déroule sous la responsabilité et en la présence d'un représentant du Comité départemental ou régional de la FFN, lui-même titulaire de l'évaluateur ENF2.

Rappel : L'ENF2 - Pass'sports de l'eau est admis en équivalence du test technique préalable à l'entrée en formation du brevet professionnel jeunesse et sports des activités aquatiques et de la natation (BP AAN), la stricte application des conditions d'obtention du test participe à sa crédibilité.

■ L'organisation de l'ENF3 - Pass'compétition est de la responsabilité du Comité régional. Il peut être organisé par le Comité régional ou départemental. Le passage de test se déroule sous la responsabilité et en la présence d'un représentant du Comité régional de la FFN, lui-même titulaire de l'évaluateur ENF3.

La Natation Estivale Pyrénéenne sur le WEB :
http://natestiv. free.fr /

Classement National des clubs d'été

Désormais, le CNC se décline en trois grands thèmes :
- compétitions par équipes
- classement du Trophée Elite
- classement individuel des compétiteurs

1 - <u>Classement des compétitions par équipes</u> :
Compétitions concernées : interclubs minimes et plus jeunes, et toutes catégories.
Le premier club au classement national cumulé de points de l'ensemble de ses équipes des interclubs totalise 2000 points. Il en est de même pour les interclubs benjamins, les interclubs minimes et les interclubs toutes catégories.
Mode de calcul :
- 2000 points au premier et 1 point au dernier (1500ème)
- du 1er au 11ème : 10 points de moins par place
- du 12ème au 51ème : 4 points de moins par place
- du 52ème au 101ème : 3 points de moins par place
- du 102ème au 291ème : 2 points de moins par place
- du 292ème au 1500ème : 1 point de moins par place

Attention : Un nageur transféré dans la saison d'un club d'hiver vers un club d'été ne pourra participer à aucune compétition par équipes (Coupe interclubs, Championnats Interclubs ou Coupe de France des régions) la saison de son transfert.

2 - <u>Classement du Trophée Elite</u> :
Ce classement prend en compte les vingt premiers nageurs classés toutes catégories confondues dans les rankings nationaux de toutes les épreuves individuelles à l'issue de chaque saison. Toutes les compétitions en bassin de 25 mètres seront prises en compte.
Barême :
Le premier se voit attribuer 42 points, le deuxième 40 points.
A partir du troisième (39 points, un point de moins à chaque place jusqu'au 20ème (21 points).

3 - <u>Classement individuel des compétiteurs</u> :
Toutes les compétitions départementales et régionales de Natation Estivale sont prises en compte, y compris la Coupe de France.
Seul le meilleur classement du nageur est pris en compte. Les points obtenus par chaque nageur s'ajoutent pour donner un total de points au club.
Pour être classé dans la série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante dans deux épreuves différentes.
Grille de calcul :
- performance inférieure ou égale à 199 points : 5 points
- performance d'une valeur comprise entre 200 et 449 points : 20 points
- performance d'une valeur comprise entre 450 et 649 points : 40 points
- performance d'une valeur comprise entre 650 et 799 points : 80 points
- performance d'une valeur supérieure à 800 points : 160 points

A tout cela s'ajoute les points du socle institutionnel :
<u>Licence</u> :
- 1 point par licencié

<u>Fonction</u> :
- 5 points par élu en instance fédérale départementale, régionale ou nationale
- 5 points par membre non élu d'une commission nationale
- 5 points par officiel

Attention : les 5 points de fonction (trois derniers critères ci-dessus) ne sont pas cumulables. La détermination de la fonction est celle arrêtée en fin de saison.
<u>Implication dans l'ENF</u> :
- 2 points par titulaire de Sauv'Nage
- 3 points par titulaire du Passeport de l'eau
- 5 points par titulaire du Pass'Compétition

Le total des points du socle institutionnel s'ajoute à ceux des résultats sportifs. Le tout est comptabilisé automatiquement et informatiquement au niveau national directement par les services de la FFN.

.

Officiels des clubs de Natation Estivale

Généralités :

Les formations des officiels B et C sont faites par des formateurs départementaux ou régionaux. La formation des officiels A est faite au niveau régional.

Un candidat à une formation doit faire une demande auprès d'un formateur départemental ou régional ou de son Comité départemental (B et C), ou auprès du Comité régional (A).

Toute formation est faite en deux volets : une formation théorique (avec examen écrit pour les officiels B et A), et une validation pratique en compétition.

Officiel C :

Conditions de passage de l'examen :

1 . Avoir 14 ans révolus le jour de l'examen pratique.
2 . Etre licencié à la FFN pour la saison en cours.
3 . Faire acte de candidature auprès d'un formateur ou de son Comité Départemental.

Examen :

Le candidat suit tout d'abord une formation théorique sur les rôles et devoirs du chronométreur.

L'examen consiste en une prise de 40 temps de course (courses de plus de 400 mètres déconseillées) en doublure avec deux chronométreurs officiels déjà titulaires de la carte d'officiel A, B ou C. Le temps du candidat sera pris en compte dans la détermination du temps officiel (règle des trois chronométreurs).

Les écarts entre les temps du candidat et les temps officiels déterminent le succès ou l'échec à l'examen.

Modalités :

Toute personne remplissant les conditions ci-dessus désireuse de passer cet examen devra faire une demande écrite auprès d'un formateur ou de son Comité Départemental. Lors de la formation théorique, elle devra être munie d'un chronomètre en état de marche et d'un stylo.

Remarque : Des formations d'officiels C pourront être organisées à chaque compétition du Programme régional. Les candidats devront en faire la demande au moins trois jours avant à l'adresse officiels@mpffn.fr.

Officiel B :

Conditions de passage de l'examen :

1 . Avoir 16 ans révolus le jour de l'examen.
2 . Etre licencié à la FFN pour la saison en cours.
3 . Faire acte de candidature auprès d'un formateur ou de son Comité Départemental.

Examen :

L'examen se décompose en deux parties distinctes : un examen écrit et quatre épreuves pratiques (chronométrage comme l'épreuve pratique de l'officiel C ; contrôleur aux virages, une fois côté départs et une fois côté virages, et juge à l'arrivée chacune sur 20 départs de course minimum).

Modalités :

Toute personne remplissant les conditions ci-dessus désireuse de passer cet examen devra faire une demande écrite auprès d'un formateur ou de son Comité Départemental.

Elle sera convoquée pour une session de formation théorique d'une demi-journée. Lors de la formation théorique, elle devra être munie d'un chronomètre en état de marche et d'un stylo.

A l'issue de cette formation, elle sera autorisée à se présenter à l'examen écrit (au minimum quinze jours pleins après la formation).

L'examen écrit se présente sous forme d'un questionnaire de 55 questions. Dix mauvaises réponses maximum sont tolérées. Une réponse incomplète est considérée comme fausse.

Seule, la réussite à l'examen écrit autorise le passage des épreuves pratiques. Le candidat reçu à l'examen théorique recevra une feuille de collecte des épreuves pratiques, et une feuille d'épreuve pratique de chronométrage.

Les feuilles de collecte des épreuves pratiques, une fois entièrement complétées, devront être retournées au formateur qui a pris la formation en charge.

Remarque :

Les candidats Officiel B déjà titulaires de la carte d'Officiel C sont dispensés de l'épreuve pratique de chronométrage.

Officiel A :

Conditions de passage de l'examen :

1 . Avoir 18 ans révolus le jour de l'examen.

2 . Etre licencié à la FFN pour la saison en cours.

3 . Etre titulaire de la carte d'Officiel B et avoir participé en tant que tel au jury d'au moins huit réunions par saison depuis au moins deux saisons. Les candidats peuvent donc seulement se présenter au début de leur troisième saison en tant qu'officiel B.

4 . Faire acte de candidature auprès du Comité Régional.

Examen :

L'examen se décompose en deux parties distinctes : un examen écrit et sept épreuves pratiques (juge-arbitre, starter, juge de nages, chacune étant réalisée deux fois sur 25 départs de courses minimum, et superviseur de la salle de contrôle, à n'effectuer qu'une seule fois).

Modalités :

Toute personne remplissant les conditions ci-dessus désireuse de passer cet examen devra faire une demande écrite auprès du Comité Régional (mail : officiels@mpffn.fr).

Elle sera convoquée pour une session de formation théorique d'une journée. Lors de la formation théorique, elle devra être munie d'un chronomètre en état de marche et d'un stylo.

A l'issue de cette formation, elle sera autorisée à se présenter à l'examen écrit (au minimum quinze jours pleins après la formation).

L'examen écrit se présente sous forme d'un questionnaire de 70 questions. Dix mauvaises réponses maximum sont tolérées. Une réponse incomplète est considérée comme fausse.

Seule, la réussite à l'examen écrit autorise le passage des épreuves pratiques. Le candidat reçu à l'examen théorique recevra une feuille de collecte des épreuves pratiques.

La feuille de collecte des épreuves pratiques, une fois entièrement complétée, devra être retournée au formateur régional qui a pris la formation en charge.

Conditions de renouvellement :

Le renouvellement des cartes d'officiel A, B ou C est soumis aux conditions suivantes :

- avoir au préalable déposé sa licence auprès du Comité Régional.
- officiels C : avoir officié au moins 4 réunions au cours de la saison précédente
- officiels A et B : avoir officié au moins 8 réunions au cours de la saison précédente

Un officiel qui n'aura pas son quota de réunions devra suivre un recyclage pour faire valider sa carte.

De plus, tous les officiels A et B devront participer à un recyclage au moins une fois tous les deux ans ou à chaque modification importante de règlement.

Formateurs départementaux :

Un candidat à une formation d'officiel B ou C peut suivre la formation avec un formateur d'un autre département pour convenance de date ou par manque de disponibilité du formateur de son département.

Aveyron :
Bernard DALMON
e-mail : bernard.dalmon@defi12.com
Alain FELZINE
e-mail : alain.felzine@sfr.fr

Gers
Henri BERGERET
e-mail : bergeret.henri@yahoo.com
Jean-Paul FALZON
e-mail : mjp.falzon@cegetel.net

Haute-Garonne :
Gérard BOULONNAUD
e-mail : marsouins31@aol.com
Marie-Thérèse FAUGERE
e-mail : maite.faugere853@orange.fr
André RELLA
e-mail : cd31natation@wanadoo.fr

Lot :
Patrick PONSART
e-mail : patrick.ponsart46@orange.fr

Tarn-et-Garonne et CRMP :
Didier MESLET
e-mail : didier.meslet@wanadoo.fr

Formations ENF et officiels

1 - Date et lieu : Le samedi 17 mai à Cahors (Hôtel Campanile, Avenue de l'Europe, 46000 Cahors)

2 – Formations ENF :
Formation évaluateurs et assistants évaluateurs ENF 1, 2 et 3.
De 9 heures à 12 heures en alternance et sur deux salles différentes.
Les officiels A de Natation Estivale à jour de recyclage et régulièrement licenciés pour la saison en cours sont vivement invités à s'inscrire à la formation ENF 3 pour devenir évaluateur du Pass'Compétition.
Les inscriptions sont à adresser à l'adresse mail **officiels@mpffn.fr** pour le samedi 12 avril au plus tard.

3 – Formation et recyclage d'officiels B :
Formation et recyclage d'officiels B de 14 heures à 17 heures 30.
Les inscriptions pour le recyclage et les formations sont à adresser à l'adresse mail **officiels@mpffn.fr** pour le samedi 12 avril au plus tard.

- Formation officiels B :
Les candidats doivent être âgés de 16 ans minimum le jour de l'examen écrit qui ne peut avoir lieu moins de quinze jours après la formation théorique, et être régulièrement licenciés pour la saison en cours.
Ils doivent être munis d'un chronomètre en état de marche et du nécessaire pour prendre des notes.

- Recyclage officiels B :
Tous les officiels B sont tenus de suivre un recyclage au moins une fois tous les deux ans pour valider leurs cartes. Les officiels n'ayant pas suivi de recyclage depuis le 16 septembre 2012 sont tenus d'en suivre un cette saison.

4 – Modalités communes aux deux formations :
Les deux formations sont gratuites pour les candidats.
Les candidats désirant suivre une formation ENF le matin et le recyclage officiels l'après-midi pourront prendre le repas de midi sur place. Ils devront le signaler à l'adresse **officiels@mpffn.fr** pour le samedi 3 mai au plus tard..
Le prix du repas leur sera communiqué ultérieurement.

5 – Déroulement de la journée :
Lieu : Hôtel Campanile, Avenue de l'Europe, 46000 Cahors.
- 9 h à 11 h : Formation ENF 1 (intervenant : Cédric Bénacquista).
- 9 h à 12 h : Formation ENF 2 (intervenant : David Vincent).
- 11 h à 12 h 15 : formation ENF 3 (intervenant : Cédric Bénacquista).
- 12 h 15 : repas sur place pour ceux qui le désirent.
- 14 h à 17 h 30 : formation et recyclage officiels B (intervenant : Didier Meslet).

Meeting Sprint

1 - Date et lieu : Le 6 juillet à Gramat (☎ : 05-65-38-78-90)

2 - Catégories d'âge : Garçons et filles Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors-Seniors (ces deux catégories classées ensemble)

3 - Epreuves et règlement : 50 papillon - 50 dos - 50 brasse - 50 nage libre

Un nageur pourra participer aux 4 épreuves en séries, mais ne pourra être qualifié qu'à 2 finales.

Toutes les séries seront nagées toutes années d'âge confondues. Le classement par *catégorie d'âge* sera fait à l'issue des épreuves.

Pour chaque épreuve, il y aura trois finales différentes : benjamins, minimes, cadets-juniors-seniors.

4 - Récompenses : Une médaille aux trois premiers par *catégorie d'âge* (voir ci-dessus) et par épreuve à l'issue des séries.
Une médaille aux trois premiers des finales de chaque épreuve et de chaque catégorie de l'après-midi.

5 - Engagements : Directement par Extranat ; les engagements devront être validés et le bordereau édité avant la date limite. Toutefois, des engagements supplémentaires ou modifications d'engagement pourront être envoyés après cette date et jusqu'à **la veille de la compétition à midi** par mail à l'adresse : **engagements@mpffn.fr**.

6 - Droits d'engagement et amende : 2 € par épreuve individuelle. Pas de droit d'engagement supplémentaire pour les finales.
Amende de 2 € par forfait non déclaré.
Amende de 15 € pour non présentation d'officiel.

Super Trophée Sprint

7 - Catégories d'âge :
Pour le Super Trophée Sprint, il y aura trois groupes :
Groupe 1 : garçons et filles benjamins.
Groupe 2 : garçons et filles minimes.
Groupe 3 : garçons et filles cadets, juniors et seniors.

8 - Engagements - Règlement :

Les inscriptions se feront le jour de la compétition au secrétariat **au plus tard à 11 heures** en déposant les fiches spécifiques dûment remplies (voir fiches en annexe). Pas de droit d'engagement. **Tout forfait de dernière minute sera interdit sous peine d'amende** de 3,20 € (sauf cas de force majeure).

Il y aura un tableau garçons et un tableau filles pour chaque groupe. Les courses se dérouleront en séries de 4 ou 5 selon le nombre total de nageurs. Les 2 premiers de chaque série seront qualifiés pour le tour suivant jusqu'aux demi-finales et finales composées de deux nageurs seulement. La finale déterminera le vainqueur de chaque groupe.

Un tirage au sort sera effectué pour chaque tableau avant le début du Super Trophée.

9 - Récompenses :

Les deux finalistes de chaque groupe seront récompensés.

10 - Epreuves : 50 nage libre par élimination directe.

Programme de la journée

Matin

Ouverture de la piscine	:	9 h 00
Composition du jury	:	9 h 30
Début des épreuves	:	10 h 00 précises

Séries

50 nage libre	**1** - Filles	**2** - Garçons
50 dos	**3** - Filles	**4** - Garçons
50 brasse	**5** - Filles	**6** - Garçons
50 papillon	**7** - Filles	**8** - Garçons

Après-Midi

Finales par catégorie

50 nage libre	**1** - Filles	**2** - Garçons
50 dos	**3** - Filles	**4** - Garçons
50 brasse	**5** - Filles	**6** - Garçons
50 papillon	**7** - Filles	**8** - Garçons

Super Trophée Sprint

Challenge Yvette Andrada

1 - Date et lieu : Le 13 juillet à Decazeville (☎ : 05-65-43-11-73)

2 - Catégories d'âge : Filles et Garçons Avenir, Poussins et Benjamins

3 - Epreuves :
Avenir Relais 4 x 25 Papillon, Dos, Brasse et Nage libre
Poussins Relais 4 x 50 Papillon, Dos, Brasse et Nage libre
Benjamins Relais 4 x 50 Papillon, Dos, Brasse et Nage libre - Relais 4 x (100 4 nages)
Relais 10 x 50 Nage libre (voir règlement ci-dessous)

4 - Règlement :

Un nageur pourra participer à tous les relais de sa catégorie, ainsi qu'au relais 10 x 50 Nage libre.

Chaque club pourra engager plusieurs relais dans chaque épreuve et chaque catégorie.

Dans le relais 4 x (100 mètres 4 nages) benjamins, chaque nageur devra effectuer un 100 mètres 4 nages.

Les équipes de relais pourront être masculines, féminines ou mixtes (la répartition garçons-filles est laissée au libre choix des clubs). Toutes les équipes seront classées dans un classement unique.

Un nageur ne pourra concourir que dans une épreuve de sa catégorie d'âge sans possibilité de surclassement.

Le relais 10 x 50 nage libre sera composé de douze nageurs : 4 nageurs avenir effectuant un 25 mètres nage libre, 4 nageurs poussins et 4 nageurs benjamins effectuant chacun un 50 mètres nage libre. Ce relais peut aussi être mixte.

5 - Classement :

Tous les relais seront pris en compte dans le classement des clubs final.

Le calcul sera fait par addition du nombre de points marqués à la table de cotation FFN. Tous les relais seront côtés selon la catégorie "relais mixte" de la table de cotation.

Un relais disqualifié ou ayant abandonné ne marquera aucun point.

6 - Récompenses :

Chaque participant à au moins un relais dans la journée sera récompensé.

Le Challenge « Yvette ANDRADA » sera gagné par le club ayant totalisé le plus grand nombre de points.

En cas d'égalité, la première place reviendra au club ayant marqué le plus de points dans l'épreuve du relais 10 x 50 nage libre, quel que soit le nombre d'équipes engagées dans cette épreuve.

Le trophée appartiendra définitivement au club l'ayant gagné.

7 - Engagements :

Directement par Extranat ; les engagements devront être validés et le bordereau édité avant la date limite. Toutefois, des engagements supplémentaires ou modifications d'engagement pourront être envoyés après cette date et jusqu'à **la veille de la compétition à midi** par mail à l'adresse : **engagements@mpffn.fr**.

8 - Droits d'engagement : 3 € par nageur.

9 - Amendes : 1 € par forfait non déclaré. Amende de 15 € pour non présentation d'officiel.

La Natation Estivale Pyrénéenne sur le WEB :
http://natestiv. free.fr /

Challenge Yvette Andrada (Programme)

Ouverture de la piscine	:	9 h 00
Composition du jury	:	9 h 30
Réunion technique :	:	9 h 45
Début des épreuves	:	10 h 00 précises

Matin :

1 -	Relais 4 x 25 papillon	avenir
2 -	Relais 4 x 50 papillon	poussins
3 -	Relais 4 x 50 papillon	benjamins
4 -	Relais 4x 25 dos avenir	
5 -	Relais 4 x 50 dos poussins	
6 -	Relais 4 x 50 dos benjamins	
7 -	Relais 4 x 25 brasse	avenir
8 -	Relais 4 x 50 brasse	poussins
9 -	Relais 4 x 50 brasse	benjamins

Après-Midi :

10 -	Relais 4 x (100 mètres 4 nages)	benjamins
11 -	Relais 4 x 25 nage libre	avenir
12 -	Relais 4 x 50 nage libre	poussins
13 -	Relais 4 x 50 nage libre	benjamins

Entr'acte

14 -	Relais 10 x 50 nage libre

La Natation Estivale Pyrénéenne sur le WEB :
http://natestiv. free.fr /

Meeting régional de demi-fond

1 - Date et lieu : Le 20 juillet à Saint Céré (☎ : 05-65-38-00-91)

2 - Engagements : Directement par Extranat ; les engagements devront être validés et le bordereau édité avant la date limite. Toutefois, des engagements supplémentaires ou modifications d'engagement pourront être envoyés après cette date et jusqu'à **la veille de la compétition à midi** par mail à l'adresse : **engagements@mpffn.fr**.

3 - Epreuves : 200 mètres **crawl** pour les Avenir, 400 mètres **crawl** pour les Poussins, 800 mètres **crawl** pour les Benjamins, 800 mètres **crawl** ou combiné 400 mètres **crawl** / 400 mètres 4 nages pour les Minimes, Cadets, Juniors-Seniors.

Les nageurs des catégories Minimes, Cadets, Juniors-Seniors ont donc le choix entre nager un seul et unique 800 mètres **crawl** dans la journée, ou s'engager dans les deux épreuves 400 mètres **crawl** et 400 mètres 4 nages.

4 - Récompenses : Une médaille aux trois premiers de chaque **année d'âge** (sauf avenirs : un seul classement, et juniors-seniors classés ensemble).

5 - Droits d'engagement et amendes : 2 € par épreuve individuelle.
Amende de 2 € par forfait non déclaré.
Amende de 15 € pour non présentation d'officiel.

6 – Règlement :
L'après-midi, les séries de 800 mètres (épreuves 9 et 10) et de 400 mètres (épreuves 11 et 12) seront faites d'après les temps d'engagement catégories minimes à seniors confondues.
Le classement du combiné sera fait par addition des points marqués à la table de cotation sur les deux épreuves. Un nageur disqualifié ou ayant abandonné sur l'une des deux épreuves ne sera pas classé.

Programme

Ouverture de la piscine : 9 h 00
Composition du jury : 9 h 30
Réunion technique : 9 h 45
Début des épreuves : 10 h 00 précises

Matin :

Epreuve n°1 : 800 crawl filles benjamines
Epreuve n°2 : 800 crawl garçons benjamins
Epreuve n°3 : 400 mètres 4 nages combiné filles minimes, cadettes, juniors, seniors
Epreuve n°4 : 400 mètres 4 nages combiné garçons minimes, cadets, juniors, seniors
Epreuve n°5 : 200 crawl filles avenir
Epreuve n°6 : 200 crawl garçons avenir

Après-Midi :

Epreuve n°7 : 400 crawl filles poussines
Epreuve n°8 : 400 crawl garçons poussins
Epreuve n°9 : 800 mètres crawl filles minimes, cadettes, juniors, seniors
Epreuve n°10 : 800 mètres crawl garçons minimes, cadets, juniors, seniors
Epreuve n°11 : 400 mètres nage libre combiné filles minimes, cadettes, juniors, seniors
Epreuve n°12 : 400 mètres nage libre combiné garçons minimes, cadets, juniors, seniors

En fonction du nombre de participants, les épreuves individuelles du meeting de demi-fond pourront se dérouler avec deux nageurs par couloir (uniquement les épreuves de crawl).

La Natation Estivale Pyrénéenne sur le WEB :
http://natestiv. free.fr /

Coupe Régionale Interclubs Minimes et plus jeunes, et Triathlon

1 - Date et lieu : Le 28 juillet à Castelsarrasin (☎ : 05-63-32-33-28)

2 - Engagements : Directement par Extranat ; les engagements devront être validés et le bordereau édité avant la date limite. Toutefois, des engagements supplémentaires ou modifications d'engagement pourront être envoyés après cette date et jusqu'à **la veille de la compétition à midi** par mail à l'adresse : **engagements@mpffn.fr**.

Coupe Interclubs Minimes et plus jeunes de Natation Estivale

2/1 – Catégories d'âge : Filles et garçons Minimes et plus jeunes (nés en 1998 et après).

2/2 – Epreuves et règlement : Voir **règlement national** détaillé en annexe (à lire attentivement).
Rappel : Une équipe présentant un nageur né en 2004 et après non titulaire du Pass'Compétition ne sera pas valide, et ne marquera aucun point.

2/3 – Récompenses : Une coupe aux trois premières équipes en filles et en garçons.

2/4 – Droits d'engagement et amendes : Fixés à 16 € par équipe engagée. Amende de 15 € pour non présentation d'officiel.

Triathlon Cadets et Juniors-Seniors

3/1 - Catégories d'âge : Filles et garçons Cadets et Juniors-Seniors.

3/2 - Epreuves :
- une épreuve obligatoire imposée : 50 nage libre
- deux épreuves obligatoires avec choix de la discipline :
  - 100 papillon, nage libre, brasse, nage libre ou 4 nages
  - 200 dos, brasse, nage libre ou 4 nages

3/3 - Règlement : Pour être classé, chaque nageur doit participer aux trois épreuves.
L'épreuve du 50 mètres nage libre sera cotée d'après la table du 50 mètres nage libre, quelle que soit la nage choisie par le concurrent.
Pour les épreuves avec choix de la discipline, le nageur ne pourra effectuer le même style de nage dans le 100 et le 200 mètres. (Exemple : si le nageur choisit de nager son 100 mètres en brasse, il devra nager son 200 mètres en dos, nage libre ou 4 nages à son choix).
Tout abandon ou disqualification ne rapportera aucun point au nageur.
Sauf cas de force majeure, un nageur n'effectuant pas les trois épreuves obligatoires n'aura **aucune** de ses performances validées. Il sera compté forfait sur toutes les épreuves de la journée.
Le classement sera fait par catégorie d'âge, par **addition des points** marqués sur l'ensemble des trois épreuves.

3/4 - Récompenses : Une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge (juniors et seniors classés ensemble).

3/5 - Droits d'engagement : 0,50 € par épreuve individuelle.

3/6 – Amendes : 1,50 € par forfait non déclaré. Amende de 15 € pour non présentation d'officiel.

Coupe Régionale Interclubs Minimes et plus jeunes, et Triathlon (Programme)

Ouverture de la piscine	:	9 h 00
Composition du jury	:	9 h 30
Réunion technique :	9 h 45	
Début des épreuves	: 10 h 00 précises	

<u>Matin</u> :

1 - 50 nage libre filles Triathlon *et Coupe interclubs*
2 - 50 nage libre garçons Triathlon *et Coupe interclubs*
3 - *50 mètres papillon filles Coupe interclubs*
4 - *50 mètres papillon garçons Coupe interclubs*
5 - 100 mètres papillon filles Triathlon
6 - 100 mètres papillon garçons Triathlon
7 - 100 mètres nage libre filles Triathlon
8 - 100 mètres nage libre garçons Triathlon
9 - *200 mètres nage libre Filles Coupe interclubs*
10 - *200 mètres nage libre Garçons Coupe interclubs*
11 - 100 mètres nage libre filles Triathlon
12 - 100 mètres nage libre garçons Triathlon
13 - 100 mètres 4 nages filles Triathlon *et Coupe interclubs*
14 - 100 mètres 4 nages garçons Triathlon *et Coupe interclubs*
15 - 100 mètres brasse filles Triathlon
16 - 100 mètres brasse garçons Triathlon
17 - *Relais 4 fois 50 mètres nage libre filles Coupe interclubs*
18 - *Relais 4 fois 50 mètres nage libre garçons Coupe interclubs*

<u>Après-Midi</u> :

19 - *50 mètres brasse filles Coupe interclubs*
20 - *50 mètres brasse garçons Coupe interclubs*
21 - 200 mètres nage libre filles Triathlon
22 - 200 mètres nage libre garçons Triathlon
23 - *200 mètres 4 nages filles Coupe interclubs*
24 - *200 mètres 4 nages garçons Coupe interclubs*
25 - 200 mètres brasse filles Triathlon
26 - 200 mètres brasse garçons Triathlon
27 - *100 mètres nage libre filles Coupe interclubs*
28 - *100 mètres nage libre garçons Coupe interclubs*
29 - 200 mètres 4 nages filles Triathlon
30 - 200 mètres 4 nages garçons Triathlon
31 - *50 mètres nage libre filles Coupe interclubs*
32 - *50 mètres nage libre garçons Coupe interclubs*
33 - 200 nage libre filles Triathlon
34 - 200 nage libre garçons Triathlon
35 - *Relais 4 fois (100 mètres 4 nages) filles Coupe interclubs*
36 - *Relais 4 fois (100 mètres 4 nages) garçons Coupe interclubs*

Pentathlon

1 - Date et lieu : Le 3 août à Fleurance (☎ : 05- 62-06-12-18)

2 - Catégories d'âge : Garçons et Filles Minimes, Cadets, Juniors-Seniors
Garçons et Filles Benjamins et Benjamines

3 - Epreuves : Minimes et Cadets 100 papillon, 100 nage libre, 100 brasse, 100 nage libre, 100 mètres 4 nages
Benjamins, Juniors-Seniors 50 papillon, 50 nage libre, 50 brasse, 50 nage libre, 100 mètres 4 nages

4 - Règlement et classement :
Chaque nageur devra effectuer les cinq épreuves obligatoires correspondant à sa catégorie d'âge.
Le classement se fera par addition des points de chaque épreuve.
Un concurrent disqualifié ne marquera pas de point. Ne pourront prétendre à un podium que les nageurs ayant effectivement terminé les cinq épreuves du programme.

5 - Engagements : Directement par Extranat ; les engagements devront être validés et le bordereau édité avant la date limite. Toutefois, des engagements supplémentaires ou modifications d'engagement pourront être envoyés après cette date et jusqu'à **la veille de la compétition à midi** par mail à l'adresse : **engagements@mpffn.fr**.

6 - Récompenses : Une médaille aux trois premiers dans chaque **année d'âge** (jusqu'à 18 ans et plus).

7 - Droits d'engagement : 0,50 € par épreuve individuelle.

8 - Amendes : 2,50 € par forfait non déclaré.
Amende de 15 € pour non présentation d'officiel.

9 - Programme de la journée :

Ouverture de la piscine : 9 h 00
Composition du jury : 9 h 30
Réunion technique : 9 h 45
Début des épreuves : 10 h 00 précises

Matin	**Après-Midi**
1 - 50 papillon Benjamines, juniors-seniors filles	**11 -** 100 brasse Minimes filles et cadettes
2 - 50 papillon Benjamins, juniors-seniors garçons	**12 -** 100 brasse Minimes garçons et cadets
3 - 100 papillon Minimes filles et cadettes	**13 -** 50 nage libre Benjamines, juniors-seniors filles
4 - 100 papillon Minimes garçons et cadets	**14 -** 50 nage libre Benjamins, juniors-seniors garçons
5 - 50 nage libre Benjamines, juniors-seniors filles	**15 -** 100 nage libre Minimes filles et cadettes
6 - 50 nage libre Benjamins, juniors-seniors garçons	**16 -** 100 nage libre Minimes garçons et cadets
7 - 100 nage libre Minimes filles et cadettes	**17 -** 100 mètres 4 nages Benjamines, juniors-seniors filles
8 - 100 nage libre Minimes garçons et cadets	**18 -** 100 mètres 4 nages Benjamins,juniors-seniors garçons
9 - 50 brasse Benjamines, juniors-seniors filles	**19 -** 100 mètres 4 nages Minimes filles et cadettes
10 - 50 brasse Benjamins, juniors-seniors garçons	**20 -** 100 mètres 4 nages Minimes garçons et cadets

Suivant le nombre de participants, la réunion pourra se dérouler en non-stop.

Championnats Interclubs Toutes Catégories

1 - Date et lieu : Le 10 août à Puy l'Evêque (☎ : 05-65-30-84-33)

2 - Engagements : Directement par Extranat ; les engagements devront être validés et le bordereau édité avant la date limite. Toutefois, des engagements supplémentaires ou modifications d'engagement pourront être envoyés après cette date et jusqu'à **la veille de la compétition à midi** par mail à l'adresse : **engagements@mpffn.fr**.

3 - Catégories d'âge : Filles et garçons toutes catégories d'âge confondues

4 - Epreuves et règlement : Voir **règlement national** détaillé en annexe (à lire attentivement).
Rappel : Une équipe présentant un nageur né en 2004 et après non titulaire du Pass'Compétition ne sera pas valide, et ne marquera aucun point.

5 - Récompenses : Une coupe aux trois premières équipes en filles et en garçons.

6 - Droits d'engagement et amendes : 16 € par équipe engagée. Amende de 15 € pour non présentation d'officiel.

La Natation Estivale Pyrénéenne sur le WEB :
http://natestiv. free.fr /

Championnats Interclubs (Programme)

Ouverture de la piscine : 8 h 30
Composition du jury : 9 h 00
Réunion technique : 9 h 15
Début des épreuves : 9 h 30 précises

MATIN :

1. 50 mètres papillon filles
2. 50 mètres papillon garçons
3. 100 mètres dos filles
4. 100 mètres dos garçons
5. 50 mètres brasse filles
6. 50 mètres brasse garçons
7. 100 mètres nage libre filles
8. 100 mètres nage libre garçons
9. 200 mètres 4 nages filles
10. 200 mètres 4 nages garçons
11. Relais 4 fois 100 mètres nage libre filles
12. Relais 4 fois 100 mètres nage libre garçons

APRES MIDI :

13. 100 mètres papillon filles
14. 100 mètres papillon garçons
15. 50 mètres dos filles
16. 50 mètres dos garçons
17. 100 mètres brasse filles
18. 100 mètres brasse garçons
19. 50 mètres nage libre filles
20. 50 mètres nage libre garçons
21. 200 mètres nage libre filles
22. 200 mètres nage libre garçons
23. Relais 4 fois 100 mètres 4 nages filles
24. Relais 4 fois 100 mètres 4 nages garçons

La Natation Estivale Pyrénéenne sur le WEB :
http://natestiv. free.fr /

Pass'Sports de l'eau

1 - Date et lieu : Le 15 août à Decazeville (☎ : 05-65-43-11-73) et Fleurance (☎ : 05-62-06-12-18)

2 - Catégories d'âge : Garçons et Filles

3 - Engagements :
La liste des nageurs engagés devra être envoyée par mail à **engagements@mpffn.fr** en utilisant le tableau téléchargeable à l'adresse : http://natestiv.free.fr/tele/engagements-passports.zip. Les clubs devront également communiquer les noms des personnes Evaluateur ENF2 et Assistant-Evaluateur ENF2 qui seront présentes sur les centres avec les nageurs.

4 - Participation :
Un nageur ne pourra participer aux tests du Pass'Sports de l'eau que s'il est **préalablement** titulaire du Sauv'Nage.

5 - Droits d'engagement et amendes : Aucun droit d'engagement. Aucune amende.

6 – Programme et horaires :
Les nageurs seront accueillis à partir de 9 h 30.
Les ateliers commenceront à 10 heures.
Chaque nageur devra successivement se présenter aux ateliers suivants :
- natation course
- natation synchronisée
- water-polo
- plongeon
- nage avec palmes

Les rotations des groupes de nageurs seront organisées par les Evaluateurs ENF2 et Assistants Evaluateurs ENF2 présents sur les centres.
Pour obtenir son Pass'Sport de l'eau, un nageur doit au moins réussir trois des cinq épreuves en ateliers. Les Pass'Sports de l'eau des nageurs qui ne sont pas déjà titulaires du Sauv'Nage ne seront pas validés.
Un Evaluateur ENF2 désigné par le Comité Régional aura la charge de collecter toutes les fiches et de transmettre les résultats au Comité Régional pour validation.

7 – Remarques et recommandations :
Cette journée n'est qu'une session de tests. Les nageurs se présentant dans les centres **devront connaître** les épreuves qui les attendent, et y avoir été familiarisés lors des entraînements dans les clubs. Ils devront en particulier avoir l'habitude des palmes et tubas frontaux, ballons et buts de water-polo.

Critériums des Pyrénées

1 - Date et lieu : Le 17 août à Gourdon (☎ : 05- 65-41-08-57)

2 - Catégories d'âge : Garçons et Filles Avenir, Poussins et Benjamins

3 - Engagements : Directement par Extranat ; les engagements devront être validés et le bordereau édité avant la date limite. Toutefois, des engagements supplémentaires ou modifications d'engagement pourront être envoyés après cette date et jusqu'à **la veille de la compétition à midi** par mail à l'adresse : **engagements@mpffn.fr**.

4 - Participation : Un nageur ne pourra participer qu'à trois épreuves individuelles, plus le relais.

5 - Droits d'engagement et amendes : 1,60 € par épreuve individuelle et 3,20 € pour les relais.
Amende de1,60 € par forfait non déclaré.
Amende de 15 € pour non présentation d'officiel.

6 - Récompenses : Une médaille aux trois premiers de la catégorie avenir 9 ans, une médaille aux trois premiers de la catégorie avenir 8 ans et moins, une médaille aux trois premiers de chaque **année d'âge** dans chaque épreuve individuelle en catégories poussins et benjamins. Une médaille à chacun des nageurs des trois premières équipes de relais.

7 - Epreuves : Avenir 25 papillon - 25 nage libre - 50 brasse - 50 nage libre
Poussins 50 papillon - 50 nage libre - 100 brasse - 50 nage libre - 100 mètres 4 nages
Benjamins 100 papillon - 100 nage libre - 100 brasse - 100 nage libre - 200 mètres 4 nages
Relais 10 fois 50 mètres nage libre mixte avenir-poussins-benjamins

Programme

Ouverture de la piscine : 9 h 00
Composition du jury : 9 h 30
Réunion technique : 9 h 45
Début des épreuves : 10 h 00 précises

Matin :

1 - 25 papillon filles avenir
2 - 25 papillon garçons avenir
3 - 50 papillon poussines
4 - 50 papillon poussins
5 - 100 papillon benjamines
6 - 100 papillon benjamins

7 - 25 nage libre filles avenir
8 - 25 nage libre garçons avenir
9 - 50 nage libre poussines
10 - 50 nage libre poussins
11 - 100 nage libre benjamines
12 - 100 nage libre benjamins

13 - 50 brasse filles avenir
14 - 50 brasse garçons avenir
15 - 100 brasse poussines et benjamines

Après-Midi :

Défilé des clubs participants
Echauffement

16 - 100 brasse poussins et benjamins
17 - 50 nage libre filles avenir et poussines
18 - 50 nage libre garçons avenir et poussins
19 - 100 nage libre benjamines
20 - 100 nage libre benjamins

21 - 100 mètres 4 nages poussines
22 - 100 mètres 4 nages poussins
23 - 200 mètres 4 nages benjamines
24 - 200 mètres 4 nages benjamins

25 - Relais 10 x 50 nage libre mixte

Championnats des Pyrénées

1 - Date et lieu : Les samedi 23 et dimanche 24 août à Souillac (☎ : 05- 65-37-82-47)

2 - Catégories d'âge : Garçons et Filles Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Seniors
Aucun nageur n'appartenant pas aux catégories d'âge ci-dessus ne pourra participer aux épreuves du Championnat, y compris les relais.

3 - Engagements : Directement par Extranat ; les engagements devront être validés et le bordereau édité avant la date limite. Toutefois, des engagements supplémentaires ou modifications d'engagement pourront être envoyés après cette date et jusqu'à **la veille de la compétition à midi** par mail à l'adresse : **engagements@mpffn.fr**.

4 - Participation :
Un nageur ne pourra être engagé qu'à ***6 épreuves*** individuelles dans le week-end, finales non comprises, plus les relais.
Pour les relais, le surclassement sera autorisé dans le cadre des catégories du championnat, sous réserve que le relais comprenne au moins un nageur de la catégorie concernée.
En cas de qualification pour une finale, la participation du nageur est obligatoire sous peine d'amende (voir ci-dessous).

5 - Droits d'engagement :
Fixés à 1,60 € par épreuve individuelle. Pas de droit d'engagement supplémentaire pour les finales.
Fixés à 3,20 € par relais.

6 - Amendes :
Fixée à 1,60 € pour forfait non déclaré.
Fixée à 1,60 € pour forfait à une finale.
Fixée à 1,60 € pour dépassement de temps limite. Voir tableau de temps qualificatifs en annexe.
Amende de 15 € par journée pour non présentation d'officiel.

7 - Récompenses :
Une médaille aux trois premiers de chaque épreuve individuelle dans *chaque année d'âge* **(hormis les 50 mètres)** pour les benjamins, et chaque catégorie d'âge pour les minimes, cadets et juniors-seniors (ces derniers classés ensemble).
Une médaille à chacun des nageurs des trois premiers relais de chacune des catégories d'âge : benjamins, minimes, cadets, juniors-seniors (classés ensemble).
Une médaille aux trois premiers de chaque finale toutes catégories.
Ne pourront prétendre à un podium de leur année d'âge dans une épreuve que les nageurs ayant satisfait aux exigences de la grille des temps qualificatifs des Championnats des Pyrénées pour cette épreuve.

8 - Déroulement des épreuves :
Afin d'obtenir des séries homogènes, les nageurs nageront toutes catégories confondues.
Le classement par année d'âge sera fait à l'issue des épreuves.
Pour les épreuves de 50 et de 100 mètres, les cinq meilleurs temps des séries seront qualifiés pour la finale.

9 - Règlement additif particulier :
Au cours du relais 10 fois 100 mètres nage libre, les quatre premiers relayeurs auront la possibilité de faire valider leur performance en cas de chute d'un record des Pyrénées ou pour enregistrement d'une performance de relais 4 fois 100 mètres nage libre. Cependant, cette performance n'entrera pas en compte pour le classement du relais 4 fois 100 mètres nage libre.

10 - Réunion technique :
Une réunion technique aura lieu le samedi soir des Championnats après les épreuves de la journée. Les Présidents des clubs d'été sont conviés à cette réunion, mais la présence des **entraîneurs** est **vivement souhaitée**. Ordre du jour : bilan de la saison écoulée ; projets à court et moyen terme ; lieu des Championnats 2015. Cette réunion sera suivie du traditionnel repas des dirigeants.

Championnats des Pyrénées (Programme 1ère journée)

Samedi 23 août 2014 : Ouverture de la piscine : 8 heures 30
Composition du jury : 9 heures
Réunion technique : 9 heures 15
Début des épreuves : 9 heures 30

Matin :

1. 100 mètres papillon filles toutes catégories (séries)
2. 100 mètres papillon garçons toutes catégories (séries)
3. 50 mètres nage libre filles toutes catégories (séries)
4. 50 mètres nage libre garçons toutes catégories (séries)
5. 100 mètres brasse filles toutes catégories (séries)
6. 100 mètres brasse garçons toutes catégories (séries)
7. 50 mètres dos filles toutes catégories (séries)
8. 50 mètres dos garçons toutes catégories (séries)
9. 200 mètres nage libre filles toutes catégories (classement au temps)
10. 200 mètres nage libre garçons toutes catégories (classement au temps)
11. Relais 4 fois 100 mètres 4 nages filles toutes catégories (classement au temps)
12. Relais 4 fois 100 mètres 4 nages garçons toutes catégories (classement au temps)

Après-Midi :

Finale du 100 mètres papillon filles
Finale du 100 mètres papillon garçons
● Cérémonie protocolaire des 100 mètres papillon filles et garçons
13 - 200 mètres dos toutes catégories (classement au temps)
14 - 200 mètres dos garçons toutes catégories (classement au temps)
Finale du 50 mètres nage libre filles
Finale du 50 mètres nage libre garçons
● Cérémonie protocolaire des 50 mètres nage libre filles et garçons
Finale du 100 mètres brasse filles
Finale du 100 mètres brasse garçons
● Cérémonie protocolaire des 100 mètres brasse filles et garçons
15 - 200 mètres 4 nages filles toutes catégories (classement au temps)
16 - 200 mètres 4 nages garçons toutes catégories (classement au temps)
Finale du 50 mètres dos filles
Finale du 50 mètres dos garçons
● Cérémonie protocolaire des 50 mètres dos filles et garçons
17 - Relais 4 fois 200 mètres nage libre filles toutes catégories (classement au temps)
18 - Relais 4 fois 200 mètres nage libre garçons toutes catégories (classement au temps)

Championnats des Pyrénées (Programme 2ème journée)

Dimanche 24 août 2014 : Ouverture de la piscine : 8 heures 30
Composition du jury : 9 heures
Réunion technique : 9 heures 15
Début des épreuves : 9 heures 30

Matin :

19. 50 mètres brasse filles toutes catégories (séries)
20. 50 mètres brasse garçons toutes catégories (séries)
21. 100 mètres nage libre filles toutes catégories (séries)
22. 100 mètres nage libre garçons toutes catégories (séries)
23. 50 mètres papillon filles toutes catégories (séries)
24. 50 mètres papillon garçons toutes catégories (séries)
25. 100 mètres dos filles toutes catégories (séries)
26. 100 mètres dos garçons toutes catégories (séries)
27. 200 mètres brasse filles toutes catégories (classement au temps)
28. 200 mètres brasse garçons toutes catégories (classement au temps)
27. Relais 4 fois 100 nage libre filles toutes catégories (classement au temps)
28. Relais 4 fois 100 nage libre garçons toutes catégories (classement au temps)

Après-Midi :

Défilé des clubs participants
Echauffement
Finale du 50 mètres papillon filles
Finale du 50 mètres papillon garçons
● Cérémonie protocolaire des 50 papillon filles et garçons
29 - 100 mètres 4 nages filles toutes catégories (classement au temps)
30 - 100 mètres 4 nages garçons toutes catégories (classement au temps)
Finale du 100 mètres dos filles
Finale du 100 mètres dos garçons
● Cérémonie protocolaire des 100 mètres dos filles et garçons
Finale du 50 mètres brasse filles
Finale du 50 mètres brasse garçons
● Cérémonie protocolaire des 50 mètres brasse filles et garçons
31 - 200 mètres papillon filles toutes catégories (classement au temps)
32 - 200 mètres papillon garçons toutes catégories (classement au temps)
Finale du 100 mètres nage libre filles
Finale du 100 mètres nage libre garçons
● Cérémonie protocolaire des 100 mètres nage libre filles et garçons
33 - Relais 10 fois 100 mètres nage libre filles toutes catégories (classement au temps)
34 - Relais 10 fois 100 mètres nage libre garçons toutes catégories (classement au temps)

Coupe de France des Régions

1 - Date et lieu de la rencontre : Les samedi 30 et dimanche 31 août 2014 à Saint Palais (Aquitaine)
Bassin de 25 mètres (5 couloirs)

2 - Règlement sportif :
Catégories d'âge : Filles et Garçons Minimes (1999/2000) Cadets (1997/1998)
Chaque équipe de Comité sera représentée par deux nageurs dans l'épreuve individuelle de 50 mètres nage libre, un nageur dans chaque épreuve individuelle de 100 ou 200 mètres, et par une équipe dans chaque relais. Un nageur ne pourra participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais. Un nageur qui abandonnera ou qui sera disqualifié ne marquera pas de point ; il en sera de même pour les relais. Le relais 10 fois 50 nage libre sera composé obligatoirement de cinq nageurs cadets et cinq nageurs minimes. L'ordre des nageurs dans la composition de ce relais est laissé au libre choix des régions.

3 - Décompte des points :

Epreuves individuelles	Relais
1er 2N + 2	Points doublés
2ème 2N - 1	
3ème 2N - 2	
4ème 2N - 3	
etc. (N = nombre de régions présentes)	

Il y aura un classement minimes filles, un classement minimes garçons, un classement cadettes, un classement cadets et un classement général. Le relais 10 fois 50 nage libre ne sera pris en compte que pour le classement général final.

4 - Engagements :
Ils seront effectués par l'encadrement de la sélection Midi-Pyrénées pendant le stage de préparation auprès du responsable du Comité d'organisation.

5 - Programme :
Les épreuves seront nagées dans l'ordre suivant : minimes filles, minimes garçons, cadettes, puis cadets. Pour le relais 10 fois 50 nage libre : filles, puis garçons.

Samedi 30 août matin	Samedi 30 août après-midi	Dimanche 31 août matin
	Echauffement : 13 h 30/14 h 30	Echauffement : 8 h 30/9 h 30
Echauffement : 8 h 45/9 h 45	Défilé des équipes : 14 h 45	Début des épreuves : 9 h 45
Début des épreuves : 10 h	Début des épreuves : 15 h 30	
		100 mètres nage libre
50 mètres nage libre	200 mètres dos	200 mètres 4 nages
100 mètres nage libre	100 mètres brasse	
200 mètres brasse	200 mètres nage libre	Relais 10 x 50 mètres nage libre
100 mètres papillon		
	Relais 4 x 100 mètres 4 nages	

6 - Qualification des nageurs :
Un nageur venant d'un club d'hiver et transféré au cours de la saison vers un club d'été est non-sélectionnable, sauf s'il n'a pas été licencié la saison précédente (règlement national).
Les Présidents et correspondants de clubs devront informer les membres de la Commission régionale les nageurs minimes ou cadets qui ne sont **pas disponibles** pour effectuer le stage et participer à la compétition nationale.
La Commission de sélection composée de l'encadrement du stage déterminera la composition de l'équipe retenue au cours des Championnats 2014. Cette sélection pourra être annoncée en plusieurs fois (samedi soir, dimanche midi, dimanche après-midi).
Les nageurs retenus en sélection resteront à Souillac jusqu'au mardi ou mercredi, jour de départ sur le lieu de la compétition.

Important : *Les nageurs seront sélectionnés en Equipe Régionale essentiellement sur la base des temps réalisés aux Championnats des Pyrénées. Le nombre d'épreuves est laissé au libre choix des entraîneurs de club dans la limite des six épreuves individuelles prévues par le règlement.*

Records Messieurs

Epreuves	9 ans et -	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +
50 NL	38"49 Paul DANGLES CD Decazeville 11/08/2002 Saint Céré	35"93 Paul DANGLES CD Decazeville 03/08/2003 Fleurance	34"29 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 14/08/2005 Saint Céré	29"75 TAURAND Jérémy CN Figeac 02/09/2006 Figeac	28"95 TAURAND Jérémy CN Figeac 01/09/2007 Cahors	27"75 AUSSEL Maxime SC Gourdon 03/09/2011 Souillac	26"58 AUSSEL Maxime SC Gourdon 18/08/2012 Souillac	26"00 NOEL Guilhem SC Gourdon 03/09/2011 Souillac	25"83 LEGUAY J-Baptiste JS Gramat 01/09/2013 Souillac	25"83 LEGUAY J-Baptiste JS Gramat 01/09/2013 Souillac
100 NL	1'34"50 Paul DANGLES CD Decazeville 11/08/2002 Saint Céré	1'22"74 Aurélien FOUCHER CD Decazeville 08/08/2010 Decazeville	1'20"82 PUYBOUFFAT S. E Bretenoux-Biars 24/08/2003 Gourdon	1'08"45 TAURAND Jérémy CN Figeac 06/08/2006 Puy l'Evêque	1'05"90 TAURAND Jérémy CN Figeac 05/08/2007 Decazeville	1'01"77 TAURAND Jérémy CN Figeac 31/08/2008 La Châtaigneraie	1'00"24 ALONSO Olivier CD Decazeville 30/08/1986 Gramat	57"39 ALONSO Olivier CD Decazeville 30/08/1987 Sarlat	56"87 LAVERGNE J. Lafrançaise N 23/08/2009 Biars	56"87 LAVERGNE J. Lafrançaise N 23/08/2009 Biars
200 NL	3'24"16 NICOL Andrew E Bretenoux-Biars 13/07/1997 Revel	3'06"24 PUYBOUFFAT S. E Bretenoux-Biars 01/09/2002 Puy l'Evêque	2'57"56 PUYBOUFFAT S. E Bretenoux-Biars 10/08/2003 Castelsarrasin	2'35"30 TAURAND Jérémy CN Figeac 06/08/2006 Puy l'Evêque	2'27"18 PASIN Anthony CN Fleurance 23/08/1997 Puy l'Evêque	2'19"19 PASIN Anthony CN Fleurance 22/08/1998 Decazeville	2'15"79 LEPARC Benjamin USN Fronton 29/08/1998 Decazeville	2'13"50 TALLES Léo CN Fleurance 24/08/2013 Gourdon	2'12"78 ROUQUIE Louis Saint Céré SN 31/08/2013 Souillac	2'12"78 ROUQUIE Louis Saint Céré SN 31/08/2013 Souillac
400 NL	6'52"10 NICOL Andrew E Bretenoux-Biars 13/07/1997 Revel	6'52"10 NICOL Andrew E Bretenoux-Biars 13/07/1997 Revel	6'15"85 PUYBOUFFAT S. E Bretenoux-Biars 13/07/2003 Saint Céré	5'54"20 BUNEL Julien DC Puy l'Evêque 23/07/1995 Prayssac	5'32"26 JAFFRES P-Yves SC Gourdon 20/07/1997 Gramat	5'21"22 PASIN Anthony CN Fleurance 12/07/1998 Fleurance	5'14"14 FANTUZ David USN Fronton 25/07/1993 Biars	5'13"86 NADAUD Loïc E Bretenoux-Biars 11/07/2004 Revel	5'00"82 NADAUD Loïc E Bretenoux-Biars 10/07/2005 Biars	5'00"82 NADAUD Loïc E Bretenoux-Biars 10/07/2005 Biars
800 NL	à établir	à établir	14'00"53 SILVA Léandre SC Gourdon 14/07/1996 Revel	12'21"30 VERMANDE Louis E Bretenoux-Biars 08/07/2012 Figeac	11'27"48 DELPECH S. JS Gramat 24/08/1990 Gourdon	10'54"34 DELPECH S. JS Gramat 28/07/1991 Decazeville	10'52"94 PASIN Anthony CN Fleurance 11/07/1999 Decazeville	10'40"54 NADAUD Loïc E Bretenoux-Biars 11/07/2004 Revel	10'32"06 NADAUD Loïc E Bretenoux-Biars 10/07/2005 Biars	10'32"06 NADAUD Loïc E Bretenoux-Biars 10/07/2005 Biars
50 Papillon	47"61 PUYBOUFFAT S. E Bretenoux-Biars 08/09/2001 Figeac	43"12 DELPECH Maxime E Souillac N 05/08/2007 Decazeville	40"53 DELPECH Maxime E Souillac N 10/08/2008 Fleurance	38"44 DELPECH Maxime E Souillac N 05/09/2009 Puy l'Evêque	34"62 CALVET Frédéric CN Figeac 19/08/1989 Saint Céré	30"89 CALVET Frédéric GOYON C 26/08/1990 Gramat	29"30 BEDES Grégoire CN Fleurance 24/08/2003 Gourdon	29"30 BEDES Grégoire CN Fleurance 24/08/2003 Gourdon	28"46 GRUAS Théo SC Gourdon 23/08/2009 Biars	28"46 GRUAS Théo SC Gourdon 23/08/2009 Biars
100 Papillon	2'01"00 PELISSIE J. E Souillac N 31/08/1997 Souillac	1'43"63 FOUCHER Aurélien CD Decazeville 21/08/2010 Gourdon	1'36"90 PUYBOUFFAT S. E Bretenoux-Biars 23/08/2003 Gourdon	1'26"32 DELPECH Maxime E Souillac N 26/07/2009 Gourdon	1'16"25 CALVET Frédéric CN Figeac 01/09/1989 Saint Céré	1'14"12 GRUAS Théo SC Gourdon 26/08/2006 Gramat	1'08"76 BEDES Grégoire CN Fleurance 30/08/2003 Saint Lô	1'04"16 TALLES Léo CN Fleurance 31/08/2013 Souillac	1'03"62 GRUAS Théo SC Gourdon 29/08/2009 Quillan	1'03"62 GRUAS Théo SC Gourdon 29/08/2009 Quillan
200 Papillon	à établir	3'54"04 FOUCHER Aurélien CD Decazeville 22/08/2010 Gourdon	3'31"96 PUYBOUFFAT S. E Bretenoux-Biars 24/08/2003 Gourdon	3'07"73 DELPECH Maxime E Souillac N 23/08/2009 Biars	2'55"92 DELPECH Maxime E Souillac N 22/08/2010 Gourdon	2'51"59 DELPECH Maxime E Souillac N 21/08/2011 Decazeville	2'41"54 DELPECH Maxime E Souillac N 19/08/2012 Souillac	2'36"47 TALLES Léo CN Fleurance 25/08/2013 Gourdon	2'33"58 GRUAS Théo SC Gourdon 23/08/2009 Biars	2'33"58 GRUAS Théo SC Gourdon 23/08/2009 Biars
50 Dos	46"28 GYSELS Rodrigue DC Puy l'Evêque 10/08/2008 Fleurance	43"62 LACHIZE Sylvain CN Castelsarrasin 01/08/2004 Puy l'Evêque	42"33 GYSELS Romaric DC Puy l'Evêque 31/07/2005 Revel	37"69 TAURAND Jérémy CN Figeac 02/09/2006 Figeac	34"29 TAURAND Jérémy CN Figeac 01/09/2007 Cahors	32"13 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 06/09/2008 Gramat	31"08 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 05/09/2009 Puy l'Evêque	30"59 AUSSEL Maxime Gourdon N 24/08/2013 Gourdon	30"54 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 03/07/2011 Gramat	30"29 VIEILLEFOND M. E Bretenoux-Biars 22/08/2009 Biars
100 Dos	1'51"31 NICOL Andrew E Bretenoux-Biars 20/07/1997 Gramat	1'38"30 GYSELS Romaric DC Puy l'Evêque 22/08/2004 Decazeville	1'31"75 GYSELS Romaric DC Puy l'Evêque 24/07/2005 Castelsarrasin	1'25"91 DELPECH Maxime E Souillac N 23/08/2009 Biars	1'17"06 PASIN Anthony CN Fleurance 30/08/1997 Artix	1'11"87 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 30/08/2008 La Châtaigneraie	1'07"88 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 29/08/2009 Quillan	1'06"07 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 28/08/2010 Sanvignes	1'06"07 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 28/08/2010 Sanvignes	1'06"07 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 28/08/2010 Sanvignes
200 Dos	à établir	3'22"76 GYSELS Romaric DC Puy l'Evêque 21/08/2004 Decazeville	3'14"99 GYSELS Romaric DC Puy l'Evêque 03/09/2005 Puy l'Evêque	3'03"60 DELPECH Maxime E Souillac N 22/08/2009 Biars	2'49"42 JAFFRES P-Yves SC Gourdon 23/08/1997 Puy l'Evêque	2'40"63 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 30/08/2008 La Châtaigneraie	2'30"68 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 29/08/2009 Quillan	2'25"92 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 28/08/2010 Sanvignes	2'25"92 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 28/08/2010 Sanvignes	2'25"92 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 28/08/2010 Sanvignes
50 Brasse	49"39 DACHARY B. DC Puy l'Evêque 05/09/1998 Cahors	47"34 LAVERGNE Dam. SN Saint Céré 01/09/2007 Cahors	43"60 VERMANDE Louis E Bretenoux-Biars 03/09/2011 Souillac	41"22 PALAZY Bertrand Saint Céré SN 06/08/1995 Biars	37"46 CAVIALE Alex. Leyme N 29/08/1992 Leyme	35"23 TARTANAC V. CN Fleurance 25/08/1996 Gourdon	33"30 TARTANAC V. CN Fleurance 24/08/1997 Puy l'Evêque	32"34 TARTANAC V. CN Fleurance 23/08/1998 Decazeville	31"59 GRAU Dorian CN Fleurance 23/08/2009 Biars	31"59 GRAU Dorian CN Fleurance 23/08/2009 Biars
100 Brasse	1'45"81 DACHARY B. DC Puy l'Evêque 05/09/1998 Cahors	1'42"96 Lopez J.-Collin C. CD Decazeville 01/08/04-15/08/04 uy l'Evêque-Gourdo	1'38"27 DACHARY B. DC Puy l'Evêque 30/07/2000 Decazeville	1'31"89 CHALADE G. JS Gramat 06/09/1992 Gourdon	1'21"79 PAPAIS J-Vincent SC Gourdon 04/09/1994 Souillac	1'17"59 TARTANAC V. CN Fleurance 24/08/1996 Gourdon	1'12"96 TARTANAC V. CN Fleurance 30/08/1997 Artix	1'09"91 FELTRIN Clément CN Fleurance 31/08/2013 Souillac	1'08"60 GRAU Dorian CN Fleurance 22/08/2009 Biars	1'08"60 GRAU Dorian CN Fleurance 22/08/2009 Biars
200 Brasse	5'00"03 BERGAMO Luca CN Fleurance 08/09/2001 Fleurance	3'45"95 LOPEZ Jessy CD Decazeville 22/08/2004 Decazeville	3'45"95 LOPEZ Jessy CD Decazeville 22/08/2004 Decazeville	3'27"37 CHALADE G. JS Gramat 06/09/1992 Gourdon	3'07"92 DELPECH S. JS Gramat 26/08/1990 Gramat	2'55"65 TARTANAC V. CN Fleurance 25/08/1996 Gourdon	2'44"23 FELTRIN C. CN Fleurance 19/08/2012 Souillac	2'39"60 TARTANAC V. CN Fleurance 30/08/1998 Decazeville	2'39"60 TARTANAC V. CN Fleurance 30/08/1998 Decazeville	2'39"60 TARTANAC V. CN Fleurance 30/08/1998 Decazeville

Epreuves	9 ans et -	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +
100 4N	1'45"63 NICOL Andrew E Bretenoux-Biars 03/08/1997 Fleurance	1'34"58 DELPECH Maxime E Souillac N 12/08/2007 Biars	1'33"00 GYSELS Romaric DC Puy l'Evêque 14/08/2005 Saint Céré	1'25"59 DELPECH Maxime E Souillac N 23/08/2009 Biars	1'20"89 RAFFIN Yoann CN Castelsarrasin 04/08/2013 Lafrançaise	1'14"85 BEDES Grégoire CN Fleurance 28/07/2002 Fleurance	1'10"63 BEDES Grégoire CN Fleurance 27/07/2003 Revel	1'07"98 BEDES Grégoire CN Fleurance 25/07/2004 Saint Céré	1'04"72 GRAU Dorian CN Fleurance 23/08/2009 Biars	1'04"72 GRAU Dorian CN Fleurance 23/08/2009 Biars
200 4N	3'45"84 NICOL Andrew E Bretenoux-Biars 20/07/1997 Gramat	3'33"03 DANGLES Paul CD Decazeville 10/08/2003 Castelsarrasin	3'21"52 LALO François JS Gramat 18/08/1996 Revel	3'04"68 DELPECH Maxime E Souillac N 15/08/2009 Decazeville	2'43"57 JAFFRES P-Yves SC Gourdon 30/08/1997 Artix	2'37"73 BEDES Grégoire CN Fleurance 25/08/2002 Digoin	2'29"04 BEDES Grégoire CN Fleurance 31/08/2003 Saint Lô	2'25"77 TALLES Léo CN Fleurance 01/09/2013 Souillac	2'25"70 GRAU Dorian CN Fleurance 22/08/2009 Biars	2'25"70 GRAU Dorian CN Fleurance 22/08/2009 Biars
400 4N	à établir	à établir	à établir	à établir	à établir	6'39"36 AUDUBERT Pierre SN Saint Céré 21/07/2013 Decazeville	6'39"36 AUDUBERT Pierre SN Saint Céré 21/07/2013 Decazeville	5'39"65 FANTUZ David USN Fronton 24/07/1994 Gramat	5'39"65 FANTUZ David USN Fronton 24/07/1994 Gramat	5'39"65 FANTUZ David USN Fronton 24/07/1994 Gramat

Relais messieurs

Catégorie	poussins		benjamins		minimes		cadets		juniors - seniors	
Epreuves	10 ans et -	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et +
Relais 4 X 50 NL	2'35"84 DELPECH M HEIRSTRAETEN D E Souillac N 01/09/2007	OTMANE Y SZYMANSKI D Cahors	2'16"90 HEIRSTRAETEN D SZYMANSKI D E Souillac N 26/07/2009	FERNANDES T DELPECH M Gourdon	1'59"00 GOYON C ANDRIEU A SC Gourdon 04/09/2010	BALAT D NOEL G Figeac	1'49"29 NOEL G ANDRIEU A SC Gourdon 02/09/2012	GIRARDOT M AUSSEL M Gourdon	1'49"03 AUSSEL M UGUSTE-MATHIEU Gourdon N 07/09/2013	GIRARDOT M NOEL G Figeac
Relais 4 X 100 NL	6'24"56 CASSAGNADE D HEIRSTRAETEN D E Souillac N 05/08/2007	OTMANE Y DELPECH M Decazeville	5'10"38 HEIRSTRAETEN D SZYMANSKI D E Souillac N 23/08/2009	FERNANDES T DELPECH M Biars	4'32"47 NOEL G ESTRADA A SC Gourdon 01/08/2010	GOYON C ANDRIEU A Fleurence	4'08"52 GIRARDOT M ANDRIEU A SC Gourdon 05/08/2012	AUSSEL M NOEL G Decazeville	4'00"03 OFFREDI M PAGES R USN Fronton 22/08/1999	DEJEAN T LEPARC B Gourdon
Relais 4 X 200 NL	à établir		11'33"35 HEIRSTRAETEN D FERNANDES T E Souillac N 22/08/2009	SZYMANSKI D DELPECH M Biars	10'28"90 GOYON C NOEL G SC Gourdon 21/08/2010	ESTRADA A ANDRIEU A Gourdon	10'14"77 CAPELLE F JANICOT E SC Gourdon 23/08/1997	VIGIE A HERIDE F Puy l'Evêque	9'24"02 AUDUBERT L NADAUD L E Bretenoux-Biars 20/08/2011	LAGARDE M VIEILLEFOND M Decazeville
Relais 10 X 100 NL	à établir		14'19"97 BERTHELOT E GANIOU G GAUTHIER T BERAUD G BERGOUGNOUX SC Gourdon 15/08/1999	MALADEN R GENNESSON P JARDEL F BERGOUGNOUX WALKER C Puy l'Evêque	14'19"97 BERTHELOT E GANIOU G GAUTHIER T BERAUD G BERGOUGNOUX SC Gourdon 15/08/1999	MALADEN R GENNESSON P JARDEL F BERGOUGNOUX WALKER C Puy l'Evêque	11'09"73 NOEL G AUSSEL M SKENA B UGUSTE-MATHIEU GOYON C SC Gourdon 19/08/2012	BALAT D ANDRIEU A PONCABARE L PRADELLE L GIRARDOT M Souillac	11'01"78 JAFFRES J-B JAFFRES P-Y BASTIT J CONEGERO M JANICOT E SC Gourdon 24/08/1997	CONEGERO F ROBINET C VIGIE A CAPELLE F HERIDE F Puy l'Evêque
Relais 4 X 50 4N	3'00"30 GYSELS R CESKIN C DC Puy l'Evêque 03/09/2005	MOURA B DAJEAN L Puy l'Evêque	2'40"54 HEIRSTRAETEN D DELPECH M E Souillac N 05/09/2009	SZYMANSKI D FERNANDES T Puy l'Evêque	2'15"36 ANDRIEU A NOEL G SC Gourdon 04/09/2010	GOYON C GIRARDOT M Figeac	2'05"57 ANDRIEU A AUSSEL M SC Gourdon 02/09/2012	GOYON C NOEL G Gourdon	2'03"75 VIEILLEFOND M LAGARDE M E Bretenoux-Biars 03/09/2011	COUDERT C AUDUBERT L Souillac
Relais 4 X 100 4N	7'28"17 OTMANE Y DELPECH M E Souillac N 05/08/2007	BRAVO A HEIRSTRAETEN D Decazeville	5'52"73 LAURAY J TALLES L CN Fleurance 05/09/2010	FELTRIN C LAFARGUE A Fleurance	5'08"97 LAURAY J TALLES L CN Fleurance 22/07/2012	FELTRIN C LAFARGUE A Fleurance	4'48"45 LAURAY J TALLES L CN Fleurance 11/08/2013	FELTRIN C LAFARGUE A Saint Céré	4'38"72 VIEILLEFOND M LAGARDE M E Bretenoux-Biars 20/08/2011	COUDERT C AUDUBERT L Decazeville

Records Dames

Epreuves	9 ans et -	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +
50 NL	42"17 LASSERRE Rose SC Gourdon 02/09/2012 Gourdon	36"60 PONTIROLI Typh. JS Gramat 02/09/2006 Figeac	33"28 GROS Camille CN Fleurance 06/06/2005 Auch	32"92 Cusinato/Pontiroli Fleurance/Gramat 23/08/03-03/08/08 Gourdon/Souillac	30"76 PONTIROLI Typh. JS Gramat 05/09/2009 Puy l'Evêque	30"76 PONTIROLI Typh. JS Gramat 05/09/2009 Puy l'Evêque	30"12 PONTIROLI Typh. JS Gramat 03/09/2011 Souillac	29"95 CABOURTIGUE A. USN Fronton 30/08/1998 Decazeville	29"56 BALLET Adeline USN Fronton 08/08/1993 Gourdon	29"32 SEGUELA Laure Lafrançaise N 06/08/2000 Gramat
100 NL	1'38"32 JAFFRES Tiphaine SC Gourdon 17/07/1997 Biars	1'22"54 LOUBET Virginie CN Fleurance 18/08/1996 Revel	1'15"28 LOUBET Virginie CN Fleurance 17/07/1997 Biars	1'10"25 LOUBET Virginie CN Fleurance 02/08/1998 Fleurance	1'09"25 PONTIROLI Typh. JS Gramat 15/08/2009 Decazeville	1'07"91 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 22/08/1999 Gourdon	1'06"00 PONTIROLI Typh. JS Gramat 28/08/2011 Barbezieux	1'06"00 PONTIROLI Typh. JS Gramat 28/08/2011 Barbezieux	1'06"00 Loubet/Pontiroli Fleurance/Gramat 24/08/03-28/08/11 Gourdon/Barbezieux	1'04"50 SEGUELA Laure Lafrançaise N 20/08/2000 Saint Céré
200 NL	3'33"54 PLAINO Lisa E Souillac N 08/07/2012 Figeac	3'10"96 LOUIS Marine CN Figeac 20/08/2011 Decazeville	2'49"80 LOUBET Virginie CN Fleurance 20/07/1997 Gramat	2'39"24 LOUBET Virginie CN Fleurance 09/08/1998 Gourdon	2'33"20 LOUBET Virginie CN Fleurance 18/07/1999 Biars	2'30"97 POUGET Perrine CN Causse et Vallor 26/08/2006 Gramat	2'28"01 POUGET Perrine CN Causse et Vallor 18/08/2007 Gourdon	2'27"75 POUGET Perrine CN Causse et Vallor 10/08/2008 Fleurance	2'23"24 LOUBET Virginie CN Fleurance 30/08/2003 Saint Lô	2'23"24 LOUBET Virginie CN Fleurance 30/08/2003 Saint Lô
400 NL	7'44"60 JAFFRES Tiphaine SC Gourdon 13/07/1997 Revel	6'41"57 LOUBET Virginie CN Fleurance 14/07/1996 Revel	5'48"48 LOUBET Virginie CN Fleurance 20/07/1997 Gramat	5'45"90 NICOL Catriona E Bretenoux-Biars 20/07/1997 Gramat	5'41"30 LOUBET Virginie CN Fleurance 11/07/1999 Decazeville	5'36"71 LOUBET Virginie CN Fleurance 09/07/2000 Puy l'Evêque	5'30"91 LOUBET Virginie CN Fleurance 15/07/2001 Revel	5'30"91 LOUBET Virginie CN Fleurance 15/07/2001 Revel	5'21"85 LOUBET Virginie CN Fleurance 13/07/2003 Saint Céré	5'21"85 LOUBET Virginie CN Fleurance 13/07/2003 Saint Céré
800 NL	à établir	à établir	12'16"42 LOUBET Virginie CN Fleurance 13/07/1997 Revel	12'02"42 LOUBET Virginie CN Fleurance 12/07/1998 Fleurance	11'26"04 LOUBET Virginie CN Fleurance 11/07/1999 Decazeville	11'20"83 LOUBET Virginie CN Fleurance 09/07/2000 Puy l'Evêque	11'13"12 LOUBET Virginie CN Fleurance 15/07/2001 Revel	11'13"12 LOUBET Virginie CN Fleurance 15/07/2001 Revel	10'57"11 LOUBET Virginie CN Fleurance 13/07/2003 Saint Céré	10'57"11 LOUBET Virginie CN Fleurance 13/07/2003 Saint Céré
50 Papillon	51"48 BASTIT Sabine SC Gourdon 04/09/1999 Cahors	44"86 BASTIT Sabine SC Gourdon 02/09/2000 Souillac	40"58 MOURLHION Mél. SC Gourdon 03/09/2011 Souillac	36"41 PONTIROLI Typh. JS Gramat 24/08/2008 Decazeville	34"60 BOSCUS Lucille CD Decazeville 10/08/1997 Revel	32"32 BOSCUS Lucille GOYON C 23/08/1998 Decazeville	32"32 BOSCUS Lucille CD Decazeville 23/08/1998 Decazeville	32"32 BOSCUS Lucille CD Decazeville 23/08/1998 Decazeville	32"32 BOSCUS Lucille CD Decazeville 23/08/1998 Decazeville	32"32 BOSCUS Lucille CD Decazeville 23/08/1998 Decazeville
100 Papillon	2'01"08 DIANA Claire CN Fleurance 06/09/2003 Auch	1'54"25 DE PRADA C. CN Fleurance 08/09/2001 Fleurance	1'35"84 VAYSSADE L. Saint Céré SN 01/07/1990 Decazeville	1'25"90 MOURLHION Mélod SC Gourdon 18/08/2012 Souillac	1'17"47 BOSCUS Lucille CD Decazeville 30/08/1997 Artix	1'13"86 BOSCUS Lucille CD Decazeville 30/08/1998 Decazeville	1'13"86 BOSCUS Lucille CD Decazeville 30/08/1998 Decazeville	1'13"86 BOSCUS Lucille CD Decazeville 30/08/1998 Decazeville	1'13"86 BOSCUS Lucille CD Decazeville 30/08/1998 Decazeville	1'13"86 BOSCUS Lucille CD Decazeville 30/08/1998 Decazeville
200 Papillon	à établir	à établir	4'48"17 ADEL Lina CN Figeac 25/08/2013 Gourdon	3'33"40 VAYSSIERES P. SC Gourdon 24/08/2008 Decazeville	3'10"41 BOSCUS Lucille CD Decazeville 24/08/1997 Puy l'Evêque	3'10"41 BOSCUS Lucille CD Decazeville 24/08/1997 Puy l'Evêque	3'10"41 BOSCUS Lucille CD Decazeville 24/08/1997 Puy l'Evêque	3'09"25 BOSCUS Adeline CD Decazeville 22/08/2004 Decazeville	3'09"25 BOSCUS Adeline CD Decazeville 22/08/2004 Decazeville	3'09"25 BOSCUS Adeline CD Decazeville 22/08/2004 Decazeville
50 Dos	49"43 MAILLARD Nina E Souillac N 02/09/2012 Gourdon	42"90 GROS Camille CN Fleurance 01/08/2004 Puy l'Evêque	39"24 GROS Camille CN Fleurance 26/06/2005 Gramat	39"24 GROS Camille CN Fleurance 26/06/2005 Gramat	36"88 GALAN Emilie CN Fleurance 06/08/1995 Biars	36"63 LAGARDE Margaux E Souillac N 21/08/2010 Gourdon	36"06 LAGARDE Margaux E Souillac N 03/09/2011 Souillac	35"18 LEPARC Emilie USN Fronton 24/08/1996 Gourdon	34"91 LEPARC Emilie USN Fronton 23/08/1997 Puy l'Evêque	34"91 LEPARC Emilie USN Fronton 23/08/1997 Puy l'Evêque
100 Dos	2'03"36 LOUIS Marine CN Figeac 08/08/2010 Decazeville	1'39"05 GROS Camille CN Fleurance 08/08/2004 Biars	1'35"87 DIANA Line CN Fleurance 22/06/2002 Fleurance	1'27"67 NICOL Catriona E Bretenoux-Biars 17/07/1997 Biars	1'18"70 GALAN Emilie CN Fleurance 02/09/1995 Saint Céré	1'18"70 GALAN Emilie CN Fleurance 02/09/1995 Saint Céré	1'17"78 BEAUVILLE Cloé SO Revel 25/08/1996 Gourdon	1'17"40 LEPARC Emilie USN Fronton 25/08/1996 Gourdon	1'16"91 LAGARDE Margaux E Souillac N 25/08/2013 Gourdon	1'15"09 BAINES Teri JS Gramat 25/08/2007 Langon
200 Dos	à établir	3'44"47 DIANA Line CN Fleurance 08/09/2001 Fleurance	3'25"29 ADEL Lina CN Figeac 24/08/2013 Gourdon	3'13"87 EBECQ M-François JS Gramat 24/08/2013 Gourdon	3'11"17 CUSINATO Lucy CN Fleurance 21/08/2004 Decazeville	2'57"20 LAFARGUE Laura CN Fleurance 26/08/2006 Gramat	2'50"88 BEAUVILLE Cloé SO Revel 24/08/1996 Gourdon	2'50"66 POUGET Perrine CN Causse et Vallor 30/08/2008 La Châtaigneraie	2'45"07 LEPARC Emilie USN Fronton 23/08/1997 Puy l'Evêque	2'45"07 LEPARC Emilie USN Fronton 23/08/1997 Puy l'Evêque
50 Brasse	49"35 LAGARDE Margaux E Souillac N 03/09/2005 Puy l'Evêque	45"90 GAULIER Laurine DC Puy l'Evêque 11/08/2002 Saint Céré	43"61 LARRIBE Julie SN Saint Céré 06/09/1992 Gourdon	41"15 GAULIER Laurine DC Puy l'Evêque 05/09/2004 Gramat	39"13 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 26/07/1998 Biars	37"15 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 22/08/1999 Gourdon	36"70 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 20/08/2000 Saint Céré	36"70 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 20/08/2000 Saint Céré	36"70 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 20/08/2000 Saint Céré	36"70 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 20/08/2000 Saint Céré
100 Brasse	1'53"15 COLOME Marlène SO Revel 17/07/1997 Biars	1'38"54 GAULIER Laurine DC Puy l'Evêque 11/08/2002 Saint Céré	1'33"12 GAULIER Laurine DC Puy l'Evêque 20/07/2003 Lafrançaise	1'28"01 GAULIER Laurine DC Puy l'Evêque 22/08/2004 Decazeville	1'25"81 LAFARGUE Laura CN Fleurance 17/07/2005 Gourdon	1'23"33 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 21/08/1999 Gourdon	1'21"64 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 19/08/2000 Saint Céré	1'21"64 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 19/08/2000 Saint Céré	1'21"64 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 19/08/2000 Saint Céré	1'21"64 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 19/08/2000 Saint Céré
200 Brasse	4'15"06 DIANA Claire CN Fleurance 06/09/2003 Auch	3'37"25 GAULIER Laurine DC Puy l'Evêque 01/09/2002 Puy l'Evêque	3'36"28 VAYSSADE L. Saint Céré SN 22/07/1990 Saint Céré	3'05"80 GAULIER Laurine DC Puy l'Evêque 22/08/2004 Decazeville	3'05"80 GAULIER Laurine DC Puy l'Evêque 22/08/2004 Decazeville	3'02"53 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 28/08/1999 Serres-Castet	3'02"53 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 28/08/1999 Serres-Castet	3'02"53 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 28/08/1999 Serres-Castet	3'02"53 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 28/08/1999 Serres-Castet	3'02"53 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 28/08/1999 Serres-Castet

Epreuves	9 ans et -	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +
100 4N	1'48"79 JAFFRES Tiphaine SC Gourdon 17/07/1997 Biars	1'37"58 JAFFRES Tiphaine SC Gourdon 09/08/1998 Gourdon	1'31"27 GROS Camille CN Fleurance 31/07/2005 Revel	1'25"36 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 03/08/1997 Fleurance	1'23"17 LAGARDE Margaux E Souillac N 23/08/2009 Biars	1'18"74 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 25/07/1999 Revel	1'17"94 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 23/07/2000 Castelsarrasin	1'17"94 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 23/07/2000 Castelsarrasin	1'17"94 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 23/07/2000 Castelsarrasin	1'17"94 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 23/07/2000 Castelsarrasin
200 4N	4'12"42 JAFFRES Tiphaine SC Gourdon 20/07/1997 Gramat	3'55"88 LOUBET Virginie CN Fleurance 21/07/1996 Saint Céré	3'17"94 LOUBET Virginie CN Fleurance 17/07/1997 Biars	3'04"15 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 17/07/1997 Biars	2'52"40 BOSCUS Lucille CD Decazeville 30/08/1997 Artix	2'44"65 BOSCUS Lucille CD Decazeville 29/08/1998 Decazeville	2'44"65 BOSCUS Lucille CD Decazeville 29/08/1998 Decazeville	2'44"65 BOSCUS Lucille CD Decazeville 29/08/1998 Decazeville	2'44"65 BOSCUS Lucille CD Decazeville 29/08/1998 Decazeville	2'44"65 BOSCUS Lucille CD Decazeville 29/08/1998 Decazeville
400 4N	à établir	à établir	à établir	à établir	6'52"40 LARRIBE Julie Saint Céré SN 24/07/1994 Gramat	6'52"40 LARRIBE Julie Saint Céré SN 24/07/1994 Gramat	6'52"40 LARRIBE Julie Saint Céré SN 24/07/1994 Gramat	6'52"40 LARRIBE Julie Saint Céré SN 24/07/1994 Gramat	6'29"57 GASQUET L. CN Figeac 27/08/1988 Biars	6'29"57 GASQUET L. CN Figeac 27/08/1988 Biars

Relais dames

Catégorie	poussines		benjamines		minimes		cadettes		juniors - seniors	
Epreuves	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et +
Relais 4 X 50 NL	2'42"88 GIRARDOT L. COMBES C. SC Gourdon 03/09/2011	AUGUSTE-MATHIEU MOURLHION M. Souillac	2'19"17 AYMARD J ANDRIEU M JS Gramat 14/08/2005	LOUDES J BRUNET A Saint Céré	2'13"80 PONTIROLI T SANCHEZ F JS Gramat 05/09/2009	DELAHAYE M BEDOCH A Puy l'Evêque	2'11"68 GARRIGOU A MEYZEN S SC Gourdon 02/09/2000	VIERS A PLANTE M Souillac	2'11"68 GARRIGOU A MEYZEN S SC Gourdon 02/09/2000	VIERS A PLANTE M Souillac
Relais 4 X 100 NL	6'09"93 DE PRADA C DIANA L CN Fleurance 11/08/2002	LABRIET C CUSINATO L Saint Céré	5'27"04 SILLIERES C LOUBET S CN Fleurance 16/08/1998	RINALDO M LOUBET V Revel	4'51"06 FERRERE E DE CAMPO E CN Fleurance 23/08/1998	GOYON C MONCASSIN M Decazeville	4'45"72 LOUBET S SILLIERES C CN Fleurance 24/08/2003	GRAU E LOUBET V Gourdon	4'38"57 DESCOUSSE M CUSINATO L CN Fleurance 07/08/2005	LOUBET S LOUBET V Decazeville
Relais 4 X 200 NL	à établir		12'36"17 PONTIROLI T LAFARGUETTE C JS Gramat 22/08/2009	LACAZE L PONTIROLI A Biars	10'57"74 MONCASSIN M GALAN A CN Fleurance 22/08/1998	DE CAMPO E FERRERE E Decazeville	10'53"31 LOUBET V LOUBET S CN Fleurance 19/08/2000	GALAN A MONCASSIN M Saint Céré	10'31"45 LOUBET V DESCOUSSE M CN Fleurance 21/08/2004	PASIN L LOUBET S Decazeville
Relais 10 X 100 NL	19'02"28 BEDOCH A SANCHEZ F BAILLY S LOUDES C ORTET L JS Gramat 03/09/2005	TARAYRE L PONTIROLI T DELAHAYE M LACHAUD N VIZY N Puy l'Evêque	14'30"44 AYMARD J LOUDES J BRUNET A ANDRIEU M LASFARGUES J JS Gramat 03/09/2005	ORTET M MALET L BERGOUGNOUX M POMEL S ALVES L Puy l'Evêque	14'30"44 AYMARD J LOUDES J BRUNET A ANDRIEU M LASFARGUES J JS Gramat 03/09/2005	ORTET M MALET L BERGOUGNOUX M POMEL S ALVES L Puy l'Evêque	13'38"53 EGUISIER A TASSO L BRETON E MASSELIN L FRANCZAK M CN Fleurance 21/08/2011	LAFARGUE A DIANA C TRUILHE M TALLES L-M GAURAN C Decazeville	12'27"00 DESCOUSSE M CUSINATO L MARESTANG L ARGUENCE J DIANA L CN Fleurance 20/08/2006	LOUBET V LOUBET S SILLIERES M LAFARGUE L GRAU E Saint Céré
Relais 4 X 50 4N	2'57"76 GROS C DIANA C CN Fleurance 25/06/2005	DE PRADA C MARESTANG N Gramat	2'35"25 SILLIERES C LOUBET S CN Fleurance 08/08/1999	MONCASSIN V LOUBET V Castelsarrasin	2'31"54 SANCHEZ F PONTIROLI T JS Gramat 05/09/2009	BEDOCH A DELAHAYE M Puy l'Evêque	2'25"80 MEYZEN S VIERS A SC Gourdon 02/09/2000	GARRIGOU A PLANTE M Souillac	2'25"80 MEYZEN S VIERS A SC Gourdon 02/09/2000	GARRIGOU A PLANTE M Souillac
Relais 4 X 100 4N	6'59"90 CUSINATO L DE PRADA C CN Fleurance 01/09/2002	LABRIET C DIANA L Puy l'Evêque	6'06"94 LACAZE L PONTIROLI A JS Gramat 21/08/2010	LAFARGUETTE C DOLPHYN M Gourdon	5'25"85 GALAN A FERRERE E CN Fleurance 09/08/1998	DE CAMPO E MONCASSIN M Gourdon	5'20"46 MEYZEN S VIERS A SC Gourdon 19/08/2000	GARRIGOU A PLANTE M Saint Céré	5'17"58 LOUBET V GRAU E SC Gourdon 08/08/2004	LOUBET S DESCOUSSE M Biars

Règlements nationaux

1 – <u>Coupe Régionale Interclubs 15 ans et moins de Natation Estivale</u> :
Les Comités Régionaux pourront organiser une Coupe Régionale Interclubs 15 ans et moins de Natation Estivale qui sera prise en compte pour le classement national des clubs.
<u>Catégories d'âge</u> :
Filles : 15 ans et moins (minimes, benjamines, poussines, avenir)
Garçons : 15 ans et moins (minimes, benjamins, poussins, avenir)
<u>Programme</u> :
Un jour, deux réunions. Bassin de 25 mètres.
Huit épreuves individuelles : 50, 100 et 200 mètres nage libre, 50 mètres papillon, 50 mètres nage libre, 50 mètres brasse, 100 et 200 mètres 4 nages.
Relais : 4 fois 50 nage libre, 4 fois (100 mètres 4 nages) chaque nageur effectuant un 100 mètres 4 nages.
Lors de l'engagement des équipes sur Extranat, les relais 4 fois (100 mètres 4 nages) doivent être déclarés comme des relais 4 fois 100 mètres nage libre.
<u>Règlement</u> :
Chaque équipe de club doit obligatoirement être complète (toutes les épreuves individuelles et les deux relais effectivement nagés) pour être classée.
Chaque équipe est composée de quatre ou cinq nageurs.
Si l'équipe est composée de 4 nageurs, chaque nageur participe aux deux relais et est engagé dans deux épreuves individuelles pour que l'équipe soit complète.
Si l'équipe est composée de 5 nageurs, la composition de l'équipe est libre avec un maximum de deux épreuves individuelles par nageur.
Une deuxième, et une énième équipe, peut être engagée sous réserve que la ou les équipe(s) précédente(s) soi(en)t complète(s), c'est à dire quatre ou cinq nageurs nageant les huit épreuves individuelles et les relais. Si une équipe n'est pas complète, elle peut être engagée mais ne sera pas prise en compte dans le classement.
<u>Classement</u> :
Le classement sera établi au cumul des points obtenus à la table de cotation FFN. Les points des relais ne seront pas doublés. Un classement masculin, féminin et général est publié.
<u>Additif régional</u> : Il est possible d'engager des équipes mixtes (garçons et filles d'un même club) ou bannières (nageurs/nageuses issus de clubs différents) pour cette compétition. Seules les performances individuelles des nageurs de ces équipes seront homologuées (sous réserve d'être titulaires du Pass'compétition pour les nageurs nés en 2004 et après).

2 – <u>Championnats Régionaux Interclubs toutes catégories de Natation Estivale</u> :
Les Comités Régionaux pourront organiser des Championnats Régionaux Interclubs toutes catégories de Natation Estivale qui seront pris en compte pour le classement national des clubs.
<u>Catégories d'âge</u> :
Filles : toutes catégories
Garçons : toutes catégories
<u>Programme</u> :
Un jour, deux réunions. Bassin de 25 mètres.
Dix épreuves individuelles : 50, 100 et 200 mètres nage libre, 50 et 100 mètres papillon, 50 et 100 mètres nage libre, 50 et 100 mètres brasse, 200 mètres 4 nages.
Relais : 4 fois 100 mètres nage libre, 4 fois 100 mètres 4 nages.
<u>Règlement</u> :
Chaque équipe de club doit obligatoirement être complète (toutes les épreuves individuelles et les deux relais effectivement nagés) pour être classée.
Chaque équipe est composée de cinq ou six nageurs.
Si l'équipe est composée de cinq nageurs, chaque nageur s'engage à deux épreuves individuelles et aux deux relais pour que l'équipe soit complète .
Si l'équipe est composée de six nageurs, la composition de l'équipe est libre, maximum 2 courses individuelles par nageur.
Une deuxième, et une énième, équipe peut être engagée, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes (cinq nageurs minimum). Une équipe n'est considérée comme complète que si toutes les épreuves individuelles et les deux relais sont nagés. Une équipe incomplète peut être engagée mais ne sera pas prise en compte dans le classement.

Classement :
Le classement s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. La cotation des relais n'est pas doublée. Un classement féminin, masculin, et général est publié.

3 - Règles communes à toutes les épreuves par équipes :
Un nageur transféré au cours de la saison d'un club d'hiver vers un club d'été ne peut participer à aucune compétition par équipes la saison sportive de son transfert (Interclubs minimes et moins, Interclubs toutes catégories et Coupe de France des régions), sauf s'il n'a pas été licencié la saison précédente.
Les nageurs nés en 2004 et après ne pourront participer à une compétition interclubs que s'ils sont titulaires du Pass'Compétition.
Additif régional : Les nageurs engagés dans une équipe interclubs et ne nageant **qu'une course individuelle** sans participer aux relais de leur équipe, auront la possibilité de s'engager à deux épreuves supplémentaires figurant au programme de la compétition.

Fiches d'engagement Super Trophée Sprint

Nom et Prénom : ..... Club : ..... Année : ..... M ou F (entourer la lettre correspondante) Groupe :	**Nom et Prénom** : ..... Club : ..... Année : ..... M ou F (entourer la lettre correspondante) Groupe : .....
Nom et Prénom : ..... Club : ..... Année : ..... M ou F (entourer la lettre correspondante) Groupe :	**Nom et Prénom** : ..... Club : ..... Année : ..... M ou F (entourer la lettre correspondante) Groupe : .....
Nom et Prénom : ..... Club : ..... Année : ..... M ou F (entourer la lettre correspondante) Groupe :	**Nom et Prénom** : ..... Club : ..... Année : ..... M ou F (entourer la lettre correspondante) Groupe : .....

Tableau des temps de qualification des Championnats des Pyrénées

			Benjamins 2001/2002	**Minimes 1 2000**	**Minimes 2 1999**	**Cadets 1 1998**	**Cadets 2 1997**	**Juniors - Seniors 1996 et -**
FILLES	Nage libre	50 m	40’’	40"	40"	40"	40"	40"
		100 m	1’50’’	1'45"	1'41"	1'37"	1'33"	1'25"
		200 m	4’	3'50"	3'42"	3'34"	3'26"	3'10"
	Brasse	50 m	50’’	50"	50"	50"	50"	50"
		100 m	2’08’’	2'03"	1'59"	1'55"	1'51"	1'43"
		200 m	4’30’’	4'26"	4'18"	4'10"	4'02"	3'46"
	Nage libre	50 m	50’’	50"	50"	50"	50"	50"
		100 m	2’05’’	2'00"	1'55"	1'51"	1'47"	1'40"
		200 m	4’30’’	4'20"	4'10"	4'02"	3'54"	3'40"
	Papillon	50 m	50’’	50"	50"	50"	50"	50"
		100 m	2’08’’	2'03"	1'57"	1'53"	1'49"	1'37"
		200 m	4’35’’	4'26"	4'14"	4'06"	3'58"	3'34"
	4 nages	100 m	2’05’’	2'00"	1'55"	1'51"	1'47"	1'40"
		200 m	4’30’’	4'20"	4'15"	4'10"	4'05"	3'50"
GARÇONS	Nage libre	50 m	35’’	35"	35"	35"	35"	35"
		100 m	1’34’’	1'29"	1'27"	1'23"	1'19"	1'15"
		200 m	3’30’’	3'20"	3'14"	3'06"	2'58"	2'50"
	Brasse	50 m	45’’	45"	45"	45"	45"	45"
		100 m	1’50’’	1'46"	1'42"	1'38"	1'34"	1'30"
		200 m	4’	3'54"	3'42"	3'36"	3'28"	3'20"
	Nage libre	50 m	45’’	45"	45"	45"	45"	45"
		100 m	1’50’’	1'46"	1'41"	1'37"	1'35"	1'30"
		200 m	3’58’’	3'52"	3'42"	3'34"	3'30"	3'20"
	Papillon	50 m	45’’	45"	45"	45"	45"	45"
		100 m	1’50’’	1'46"	1'43"	1'39"	1'35"	1'27"
		200 m	4’	3'52"	3'46"	3'38"	3'30"	3'14"
	4 nages	100 m	1’50’’	1'46"	1'41"	1'37"	1'35"	1'30"
		200 m	4’	3'55"	3'50"	3'45"	3'40"	3'30"